

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

“C'est par son caractère national et son goût du terroir qu'une littérature est grande et respectable. Ce n'est qu'alors qu'elle passe du niveau d'exercice d'école à celui d'expression de l'âme d'un pays.”

C.-A. HENRY,
Ministre de France au Canada.



Cliché de la "Revue Populaire" gracieusement
prêté par son rédacteur.

*Le buste de Louis XIV nouvellement installé sur la jolie place de l'église de
Notre-Dame des Victoires, aujourd'hui Place Royale, à Québec.*

Réfrigération

Electrique



Faites un placement dans
une

GLACIÈRE

ÉLECTRIQUE



Elle se paye par elle-même
en aliments conservés
et en
commodité.

REDIGER son TESTAMENT

est la chose la plus importante de la vie

Avez-vous pensé au vôtre?

Consultez-nous



Société d'Administration et de Fiducie

Administratrice et fiduciaire

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

Une
Brique
de Tuf.



12
Nuances
diffé-
rentes.

La Frontenac

Nos briques sont fabriquées de tuf pur contenant en même temps les éléments chimiques qui, en se décomposant par la cuisson, leur donnent ces tons riches et veloutés.

Brique Rustique — Brique Commune
Terra Cotta

Cotations et échantillons Gratis sur Demande

BRIQUE FRONTENAC, Limitée

140, rue St-Jean, QUEBEC

TEL.: 2-0980

P.-A. GALARNEAU, - Gérant-Général

LE LAIT PUR



de saveur douce et agréable, est le bien des enfants, pourvu qu'il soit

**CLARIFIÉ
ET
PASTEURISÉ**

Protégez votre famille et tous ceux qui vous sont chers en demandant toujours la

**MARQUE
FRONTENAC
LAIT, CREME,
BEURRE,**

CREME GLACEE
Fournisseurs de la Goutte de Lait et du Château Frontenac.

La Laiterie Frontenac Limitée

142, de l'Église,

QUÉBEC

Tél. 7175 - 7176

CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron
Président

Mlle G. Caron
Secrétaire

BUREAU:

5, rue Vallière

QUÉBEC.

LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 15 au mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

LA CAISSE D'ECONOMIE

de
NOTRE-DAME
de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La
seule Banque
d'Epargne à
QUEBEC

Sommaire

	Pages
Le Savoir-Vivre, qu'est-ce? G.-E. Marquis	2
D'un mois à l'autre, Damase Potvin	4
Au jardin des lettres	7
Claude Charland dit Francoeur, Filiolus	11
L'esprit et la matière, Oscar Drouin, M. P. P.	14
L'esprit contemporain en architecture, Aurèle Bigonnesse	18

L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la famille, comme dans l'Etat, la meilleure source de richesse est l'économie", disait Cicéron. L'expérience de vingt siècles confirme cette vérité. Faites-en votre profit. L'épargne et le placement méthodiques vous assureront l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Ouvrez un compte d'épargne à la:

**BANQUE
CANADIENNE
NATIONALE**

Actif,

\$146,000,000

**13 SUCCURSALES A
QUEBEC**

*Notre personnel est
à vos ordres.*

LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUEBEC

Vol. XIV No. 4

— BUREAU, 5, Rue Vallière, QUEBEC —

SEPTEMBRE 1932

Le Savoir-vivre

QU'EST-CE ?

Savoir-vivre, c'est pratiquer l'art délicat de mettre son entourage à l'aise;
Savoir-vivre, c'est s'oublier en quelque sorte pour faire plaisir aux autres;
Savoir-vivre, c'est faire le bien discrètement, sans le proclamer à cor et à cri;
Savoir-vivre, c'est manoeuvrer avec tact, bonté et discrétion;
Savoir-vivre, c'est plutôt agir que de se proclamer grand homme;
Savoir-vivre, c'est pratiquer une vertu sociale au-dessus de l'étiquette;
Savoir-vivre, c'est se montrer généreux, compatissant, mais à ses dépens;
Savoir-vivre, c'est faire comprendre que dans la poitrine l'on a un coeur qui bat;
Savoir-vivre, c'est aider les autres, sans le proclamer et en tirer vanité;
Savoir-vivre, c'est se montrer toujours digne, sans faire la morale à autrui;
Savoir-vivre, c'est garder pour soi les discours vides que l'on a conçus;
Savoir-vivre, c'est se priver du malin plaisir de médire du prochain;
Savoir-vivre, c'est fermer l'oreille aux propos des calomniateurs;
Savoir-vivre, c'est se montrer compatissant envers l'infortune;
Savoir-vivre, c'est vivre largement, mais sans éclabousser les déshérités;
Savoir-vivre, c'est n'avoir qu'une parole et surtout respecter sa signature;
Savoir-vivre, c'est priser plus l'honneur que les honneurs;
Savoir-vivre, c'est ne pas perdre de vue notre origine commune;
Savoir-vivre, c'est encore se souvenir de la fin identique qui nous attend;
Savoir-vivre, c'est ne pas s'affubler de l'arrogance du parvenu;
Savoir-vivre, c'est prêter une oreille attentive aux conseils d'amis désintéressés;
Savoir-vivre, c'est user de tout et de n'abuser de rien;
Savoir-vivre, c'est apprendre à respecter le bien d'autrui;
Savoir-vivre, c'est reconnaître toute autorité constituée;
Savoir-vivre, c'est être modéré en tout : in medio stat virtus;
Savoir-vivre, c'est, en somme : "Ne pas faire aux autres..."
Savoir-vivre, c'est exprimer de la gratitude pour tout bien reçu;
Savoir-vivre, c'est dire "merci", même pour un "Terroir" donné...

—oOo—

Les écrivains du grand siècle terminaient presque toujours leurs madrigaux par un "Envoi". Les temps sont changés et aussi la façon de lancer une flèche ou deux...

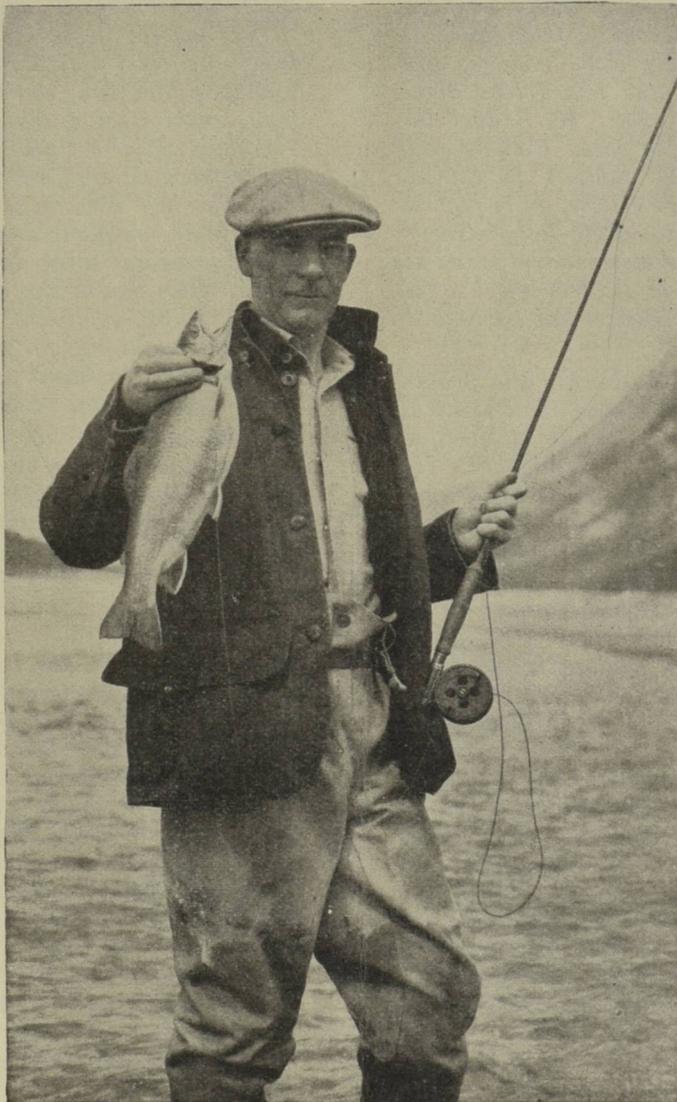
Un premier trait — Je discutais vivement, un jour, avec un bon Irlandais, intelligent et à l'esprit large — ce n'est pas tous les jours fête — et lui reprochais, ou plutôt je reprochais à ses compatriotes leur manque de reconnaissance et de loyauté envers nous.

—“Ce qui vous manque à vous, Canadiens français”, me répliqua-t-il lentement et avec un malin sourire dans ses petits yeux bleus, “ce n’est sûrement pas le “manque d’ignorance”, mais la raison principale pour laquelle vous perdez presque toujours vos causes dans les luttes diplomatiques, c’est que vous n’avez pas de savoir-vivre : vous êtes des ours”.

Une deuxième flèche de Parques — Ol. A. n’écrivait-il pas récemment, dans un Premier-Montréal du “Canada” que, sur la tombe du dernier Canadien français, il faudra graver : “Ci-gît Jean-Baptiste... le dernier d’une race qui mourut de bêtise”.

Faut-il pendre haut et court ce polisson de Pat et ce dénigreur d’Ol. A., pour leur apprendre, s’il n’est pas déjà trop tard, un peu de... savoir-vivre, ou bien tirer profit de leurs opportunes leçons ?

G.-E. MARQUIS.



Cliché du C. N. R.

*Un pêcheur heureux car, pour une fois, ses espérances
n’ont pas été détruites.*

D'UN MOIS A L'AUTRE

Les bas-reliefs du Musée Provincial. — Un mausolée à un grand héros de l'air. — Des causeries sur le Québec. — Projet d'un monument à l'abbé Léon Provancher.

Par DAMASE POTVIN

Notre jeune sculpteur canadien-français, Emile Brunet, de qui nous tenons déjà plusieurs oeuvres de grande valeur, est présentement à installer les bas-reliefs commandés par le gouvernement de la province et qui compléteront le Musée Provincial. Ces sculptures viennent d'arriver de Paris où leur auteur les a terminées. Il s'agit de quatorze pièces de six pieds par cinq qui orneront le frontispice du Musée des Plaines d'Abraham. Nous pouvons prévoir déjà que ces bas-reliefs, une fois à leur place, produiront le plus artistique effet. M. Brunet lui-même vient d'en entreprendre la pose. Comme on le sait, il est déjà connu de notre public. Au Canada comme à Paris où il possède son atelier, on le regarde comme l'un des meilleurs artistes de la génération actuelle. Qu'il nous suffise de mentionner parmi ses oeuvres le buste de Sir Wilfrid Laurier qu'il a fait placer au Musée Victoria à Ottawa et qui est regardé comme un pur chef-d'oeuvre.

Dans les oeuvres qu'il vient de donner à la province pour son musée, M. Brunet a magnifiquement esquissé des scènes de la vie canadienne et quelques sujets parmi les plus saillants de notre histoire. Il a réussi à merveille et ce qui frappe dans ces oeuvres d'art c'est la netteté dans laquelle se détachent les personnages de chaque tableau, la précision des détails. C'est le cas de dire qu'il a fait parler le bronze. On conçoit la difficulté de la tâche quand on sait que ces quatorze bas-reliefs représentent un ensemble de soixante-et-un personnages différents à chacun desquels il a su donner sa physionomie propre et son attitude exacte. Ses diverses scènes du terroir sont des plus naturelles.

Deux de ces sculptures seront placées à chaque extrémité du Musée, celle du nord représentera La Vêrendrye en exploration dans les Rocheuses. Le découvreur de l'Ouest canadien est accompagné de quatre indiens; l'autre bas-relief illustre une scène de l'Ouest : chasse aux bisons par deux Indiens.

Les douze autres sculptures seront placées sur la façade de l'édifice de gauche à droite. On verra d'abord cinq sujets du terroir canadien. D'abord, le fauchage des blés, deux paysans à l'action, puis le flottage des bois coupés dans la forêt, par deux hommes également. C'est tout à fait expressif. Ensuite, viennent deux scènes avec personnages chacune; la première représente la fabrication du sucre d'érable et l'autre des pêcheurs de la Côte tirant de l'eau leurs filets chargés de poissons. Puis il y a un autre groupe représentant une scène de la traite des fourrures. Nous voici maintenant au-dessus du palier où le sculpteur nous fera assister à deux tragiques épisodes de notre histoire; d'un côté, la mort de Wol-

fe et de l'autre celle de Montcalm; le Vainqueur et le Vaincu réunis dans la mort : "Mortem virtus Communem". L'on compte quatre personnages dans la scène de la mort de Montcalm et cinq dans celle qui représente Wolfe expirant. Le drapeau fleurdelysé sert d'arrière-plan au premier tableau tandis que Wolfe meurt dans les plis de l'étendard anglais.

Les quatre pièces suivantes nous donnent également une leçon d'histoire et nous présentent des personnages dont nous sommes toujours fiers de voir les traits nobles et énergiques : d'abord, l'arrivée de Jacques Cartier à Québec sur l'"*Emerillon*", l'héroïque combat de Dollard des Ormeaux au Long-Sault, puis l'arrivée d'un missionnaire parmi les sauvages. Ensuite, le sculpteur nous esquisse de façon gracieuse le galant salut de l'intendant Jean Talon aux jeunes filles que le Roi de France a envoyées au Canada. Enfin, voici une dernière scène du terroir, la tonte des moutons, qui peut être dans les circonstances une leçon insistant pour nous faire revenir à l'industrie de la bonne laine du pays.

Voilà, on le concèdera, une belle oeuvre; une oeuvre aussi artistique que patriotique et, ajouterons-nous, de bon goût aussi bien du côté de l'exécution que par le choix des sujets.

* * * *

Le mardi, 16 août, à Gaspé, l'hon. M. Honoré Mercier, Ministre des Terres et Forêts de qui relève les services de l'aviation, présidait une touchante cérémonie au cours de laquelle on dévoilait un monument que les amis et les admirateurs du feu comte Jacques de Lesseps ont élevé à sa mémoire. Cet aviateur, qui était devenu presque Canadien, perdit la vie à la suite d'un tragique accident d'aviation le 18 octobre 1927 en essayant d'atterrir, au cours d'un violent orage accompagné d'une brume épaisse, au nord de la Rivière Blanche, dans les eaux du Saint-Laurent, près de Matane. De Lesseps périt avec son mécanicien, Théodore Chichenko. Rappelons dans quelles circonstances se produisit cette terrible tragédie.

Quelques jours avant son départ de Gaspé, Jacques de Lesseps avait appris que l'hon. M. Mercier et M. Henri Belleyguier, directeur général de la Compagnie Aérienne Française de Paris, qui était son camarade de guerre, devaient se rencontrer à Val Brillant, le 17, pour inspecter les travaux de la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne, une filiale de la compagnie française et dont le malheureux aviateur avait la direction depuis quelque temps. Il quittait donc Gaspé dans l'après-midi, par un temps pluvieux et

brumeux pour contourner la péninsule gaspésienne et remonter vers Matane... Les quelques débris de l'avion, que l'on trouva, les jours suivants, sur le rivage du fleuve, indiquaient, hélas! assez clairement que la machine aérienne avait, durant la tempête, frappé avec violence les eaux tourmentées du fleuve dans lesquelles elle s'était abîmée avec ses occupants. Longtemps après, la mer rejetait un cadavre sur les côtes de Terre-neuve. On crut l'identifier comme étant celui de Jacques de Lesseps.

Celui dont on rappelle aujourd'hui la mémoire d'une façon aussi touchante avait servi dans les escadrilles françaises pendant la guerre. A son retour au Canada, il avait accepté du service dans le corps aéronautique de la Compagnie Aérienne Franco-Canadienne qui avait un contrat avec le gouvernement de la province pour dresser la carte aérienne de la côte gaspésienne. Au moment de l'accident dont de Lesseps fut la victime, la saison étant avancée, les opérations photographiques de la Compagnie avaient pris fin et l'infortuné aviateur devait partir dans quelques jours pour aller rejoindre sa famille à Montréal.

Dix-sept ans d'aviation consacraient la réputation de ce hardi aviateur Jacques de Lesseps, fils du grand ingénieur qui construisit le canal de Suez. En mai 1910, il avait effectué la seconde traversée de la Manche, la première à date fixe, ce qui lui valut le prix du "Daily Mail". La même année, il survolait le Canada. Il fut le premier aviateur à voler au-dessus de Toronto et de Montréal.

Le monument inauguré à Gaspé est l'oeuvre du sculpteur canadien Henri Hébert qui a assisté à son inauguration de même que M. Henri Belleguier, directeur de la Compagnie Aérienne Française. Ce monument comprend une stèle en pierre portant des inscriptions et ornée d'un motif sculptural d'une touchante beauté. Il est érigé à Gaspé parce que c'est là que Jacques de Lesseps et son malheureux compagnon ont vécu les derniers mois de leur vie et où le premier a sa tombe.

* * * *

On aimera à féliciter le poste local de radio CHRC qui a inauguré, récemment, l'émission d'une série de causeries hebdomadaires sur le Vieux Québec. Le Vieux Québec, il est bien oublié, bien méconnu, et par les Québécois eux-mêmes et surtout. Ceux-ci s'occupent à peine du Québec moderne, à plus forte raison n'ont-ils cure de l'ancien. Pourtant, ce dernier a son importance, sa très grande importance. Si, depuis plusieurs années, notre ville est devenue le rendez-vous des touristes, si, dans le même ordre d'idée, le tourisme est devenu l'une de nos plus lucratives sources de revenus, ne le devons-nous pas à notre "Vieux Québec"? Ce n'est assurément pas pour nos modestes gratte-ciels et nos édifices publics de style (?) moderne que l'on se déplace à grands frais des quatre points des Amériques pour venir à Québec. On vient voir le "Vieux Québec", à n'en pas douter, la plus vieille ville du continent américain, la seule ville de l'Amérique du Nord qui ait l'honneur et la gloire de posséder des ruines d'ouvrages militaires; la ville qui durant près d'un siècle et demi fut le Canada

tout entier et où se disputa le sort de deux grandes nations européennes en Amérique, la ville américaine qui a subi cinq sièges; la ville où chaque pouce de terre recèle un souvenir historique, celle, enfin, que de grands voyageurs ont classé parmi les quatre ou cinq villes les plus intéressantes du monde entier. Voilà le "Vieux Québec". Le Québec moderne, assimilons-le tout simplement aux milliers de villes banales ordinaires des Etats-Unis et du Canada. Rien d'autrement remarquable!

Et pourtant, c'est le "Vieux Québec" qu'en certains quartiers on voudrait bien voir disparaître, dont on enlève, chaque jour, des parcelles, que l'on veut, le plus possible, moderniser en lui enlevant le cachet qui le distingue; que l'on méprise souvent, dont on ose rougir parfois et que l'on feint souvent, par un détestable esprit de snobisme, de méconnaître, comme l'on foit d'un parent pauvre et misérable.

Le "Vieux Québec", quand on ne le méprise pas ouvertement, on l'ignore, on ne fait rien pour le connaître et il est assez curieux de constater que ce sont les Québécois eux-mêmes qui connaissent le moins les côtés historiques de leur vieille ville. Nous avons connu un concitoyen né à Québec qui avouait n'avoir jamais mis les pieds sur les Plaines d'Abraham et qui ignorait que l'on avait établi là le Parc des Champs de Bataille Nationaux.

Combien de nos concitoyens, en dehors de la très minime classe de ceux qui ont fait sur l'histoire de notre ville des études spéciales, pris à l'improviste, seraient capables de guider de façon intéressante un étranger qui désirerait connaître Québec par ses côtés intéressants: son histoire, ses sites, ses monuments? C'est à peine si l'on peut désigner avec précision quelques monuments commémoratifs.

Voilà pourquoi il faut applaudir à toute initiative qui a pour objet de soustraire le "Vieux Québec" à cette coupable indifférence de la part de ses habitants. Voilà pourquoi, il y a quelques années, l'on a applaudi au beau geste de la Société des Arts, Sciences et Lettres qui fondait l'Association des Guides Historiques diplômés de Québec, geste qui a été imité, les années suivantes, par Montréal et par Trois-Rivières. On a voulu que si en général les Québécois ignoraient trop le Vieux Québec, il y eut, chaque année, une classe de jeunes gens qui fussent capables de le faire intelligemment connaître aux étrangers qui nous visitent. Et, pour finir par où nous avons commencé, voilà pourquoi il faut féliciter ceux qui viennent d'entreprendre cette série de causeries par radio sur le "Vieux Québec" faisant ainsi connaître aux Québécois ce que leurs guides historiques, trop méconnus eux-mêmes, apprennent de leur ville et de son histoire aux étrangers.

* * * *

Les amis et les admirateurs du grand naturaliste que fut l'abbé Léon Provancher viennent de décider d'élever à la mémoire de ce dernier un monument à Bécancourt où il est né. C'est une très heureuse initiative qui sera approuvée de toute la race canadienne-française qui s'honore de compter ce modeste savant parmi ses enfants et qui est fière de le considérer comme l'une des gloires les plus pures du pays.

En 1918, l'un de nos jeunes naturalistes, M. Georges Maheur, entomologiste de la province, écrivait à propos de l'abbé Provancher : "Un jour, la patrie reconnaissante coulera dans le bronze l'image d'un fils du sol qui fut grand par ses oeuvres et contribua mieux que quiconque à la faire aimer à l'étranger."

Ce désir sera heureusement bientôt comblé et l'abbé Provancher aura sa place dans notre galerie de bronze provinciale. On comblera ainsi une déplorable lacune. Pourquoi faut-il avouer que le nom de Provancher allié à la science et à ses propres oeuvres est plus et mieux connu chez les Anglais d'Amérique que chez ses compatriotes même? Alors que chez nos amis les Anglais les oeuvres de Provancher occupent une place d'honneur dans les bibliothèques universitaires et scientifiques et y sont constamment consultées, commentées et annotées dans des revues savantes, qui, chez nous, connaît et apprécie à leur juste valeur les collections si recherchées ailleurs de l'abbé Provancher? Qui donc cherche à exhumer de sa poussière l'un de ses nombreux et riches traités?

Heureusement, Provancher n'a pas toujours été oublié à ce point du moins par certaines de nos sociétés scientifiques. Il y a une quinzaine d'années, la Société Phytopathologique de Québec célébrait le vingt-cinquième anniversaire de la mort de ce pionnier de l'histoire naturelle chez nous et, en cette circonstance, elle faisait ériger, au-dessus des deux dernières collections entomologiques Provancher, au Musée de l'Instruction Publique, à Québec, une plaque commémorative rappelant la mémoire de ce savant. Aux yeux de plusieurs, cet acte eut tout l'air d'une sorte de réhabilitation de l'artisan modeste d'une oeuvre déjà trop oubliée.

D'où est venue à l'abbé Provancher cette vocation de naturaliste? Il le dit lui-même, quelque part, quand il raconte que tout enfant, s'égarant dans les champs, il aimait à sonder le mystère de la petite fleur sauvage et à poursuivre, dans le but de l'étudier, le papillon capricieux. Plus tard, devenu vicaire, puis curé dans des paroisses rurales, il se fait horticulteur. Il cultive avec succès et étudie avec passion ses cultures et de là viennent les premiers fruits de ses observations qu'il présente sous les titres de "Le Verger" et "Le Potager" canadiens. Entre temps, il ne cesse de courir les champs et les forêts à la recherche des fleurs et des plantes. De telle sorte qu'il est bientôt en possession d'un herbier considérable. Il collectionne en même temps tout ce qui se publie, aux Etats-Unis et en Europe, sur les sciences naturelles. Puis, enfin, parfaitement outillé, après avoir publié un traité élémentaire de botanique à l'usage, disait-il modestement, des maisons enseignantes, il lance un grand ouvrage exclusivement scientifique qu'il appelle simplement "La Flore Canadienne". C'est le premier ouvrage canadien de cette nature. Il a un succès considérable... mais aux Etats-Unis surtout. L'abbé Provancher ne veut pas s'endormir sur ses lauriers et il se tourne du côté des insectes. Il apprend que deux mille espèces canadiennes, chez les insectes, sont encore inconnues. Il conçoit alors l'idée d'une "faune entomologique" de son pays. Il s'attèle à la tâche et lui sera fidèle jusqu'à la mort. Bref! après avoir conçu l'idée de ce grand travail, les manuels se multiplient pendant douze ans jusqu'à ce que la mort vienne malheureusement arrêter le savant canadien. Et, entre temps,

que d'autres ouvrages! "Mollusques du Canada", entre autres; puis, la fondation du "Naturaliste Canadien", la seule revue scientifique de langue française au Canada. Comme on le voit, l'abbé Provancher a laissé à sa patrie des richesses inestimables qu'il est de notre devoir de ne pas oublier et il est juste de rappeler de façon tangible la mémoire de ce grand savant canadien-français.

CONTEMPLATION

Petit poème en prose.

L'un de nos bons amis, forçat du journalisme de parti — où il faut être féroce sectaire — avait l'avantage, au cours du mois dernier, de faire, en bateau, une excursion de quelques jours, de Québec à New-York. Voici comment il termine la chronique des événements de cette randonnée nautique, en revoyant le vieux rocher de Québec. Admirez la richesse de sa palette et savourez en même temps la saveur toute philosophique de sa conclusion :

"L'impression qui compte le plus est l'arrivée à Québec. Après quatre jours de pleine mer et de brouillards, c'est sous l'ardent soleil de la fin du jour que la vieille capitale nous est apparue. C'est assurément un des spectacles les plus émouvants que l'on puisse ressentir. On dirait une ville de rêve, un mirage immense flottant sur les eaux. On croirait que le cap diamant est une porte fermant l'horizon lumineux, et sur cette porte, un artiste mystérieux a gravé des images en un puissant relief, ornant la crête du rocher d'une citadelle imitée de l'antique, d'un château fortement dessiné sur le bleu du ciel, de clochers flamboyants au soleil et dressés dans leur immobile élégance, d'une tour marmarée épousant les couleurs vives du couchant. Au-dessous de cette dentelure d'un art parfait, sont les maisons moins hautes, se détachant du tableau comme les incommensurables et riches bas-reliefs d'un monument unique en son genre. Et je pense naturellement au contraste qui existe entre cette fière petite ville et la colossale New-York. Ici, point de chiffres que ceux de l'histoire. On montrera aux Américains qui débarqueront tout à l'heure, une humble chapelle qui a vu trois cents ans de notre histoire; l'endroit où atterrirent les Cartier, les Champlain et tous les héros presque légendaires d'une grande époque; les statues des Montcalm, des Laval et même des sauvages qui collaborèrent à la fondation d'un empire; les vieilles rues étroites, où l'on conserve comme des reliques l'architecture démodée d'un régime défunt; une population qui a cru qu'il valait mieux garder une langue, un culte, des coutumes et des traditions que bâtir des babels et succomber à la soif de l'or. Deux villes, deux civilisations, deux idéals. Deux races fondées également par des aventuriers, dont les uns avaient le culte de la force et les autres, le culte de l'honneur, les uns et les autres ayant également raison peut-être et apportant au monde deux éléments essentiels à sa vie : matière et esprit. On ne saurait condamner ceux qui ont semblé faire dominer la matière sur l'esprit, puisque, avec le temps, c'est toujours l'âme qui triomphe et survit. Ce n'est qu'une question de temps."

Jean-Charles Harvey.

Au Jardin des Lettres

“QUAND J’PARL’ TOUT SEUL”, poèmes de Jean Narrache, Illustrations de Jean Palardy; Edition Albert Lévesque, Montréal, 1932.

Je ne dirai point que je connais l’auteur de ces Soliloques depuis vingt-cinq ans. Et nul de ceux qui ont lu “Les Signes sur le Sable” ne reconnaîtra ici le poète au style délicat, au vocabulaire facile, à l’émotion tendre et au rythme harmonieux, qu’il a naguère goûtés.

C’est une forme neuve que Jean Narrache donne à sa pensée d’aujourd’hui. A quarante ans, un écrivain normal a suffisamment vécu pour juger des hommes et des choses qui l’entourent avec une philosophie rassise. S’il est assez sincère pour n’oser dire que la vérité il étonnera d’aucuns. Mais il plaira au plus grand nombre. C’est ce que je certifie à notre Jehan Rictus canadien et l’adjure de bien vouloir que cette estime populaire lui suffise.

Car tout son livre, toute son oeuvre nouvelle n’est que poésie. Et poésie profonde, essentiellement humaine et humanisante, capable de faire frémir et pleurer tour à tour.

En ciselant des vers à mesures compassées, en usant d’artifices, de termes savants, de consonnances rares, un styliste décourage et ennuie son lecteur.. Il ne burine qu’en surface et ne grave point en profondeur. C’est de l’encre perdue, du parchemin bariolé. J’aime mieux écouter pendant une heure tous les lundis le père Benoît qui vient quêter “d’quoi s’mettre là-d’dans”, que de rouvrir mon radio pour entendre geindre quelque paon d’émail ou grincer des disques d’airain.

Le génie du poète est au fond de son coeur. Or le plus humble des vivants, le plus timide d’entre les hommes, ressent au plus intime de soi des émotions d’une intensité, des joies si pures et des peines tellement douloureuses que, s’il pouvait les exprimer, il dépasserait en accents dramatiques la plainte du Prophète inconsolé. Est-ce Mgr Baunard qui écrivait : “Au fond de toute âme sensible il y a, en puissance, un poète.”

“Et, frappe-toi le coeur, c’est là qu’est le génie”.... s’est écrié Alfred de Musset.

La sincérité, l’émotion, le sentiment humain le plus réaliste, c’est au fond de l’âme populaire qu’il se cache le plus souvent. Jean Narrache connaît à fond l’âme prolétarienne. Il a grandi, rêvé, souffert, au sein du peuple. Il sait la loi et les victimes du travail mercenaire. Il a couloyé la pauvreté, le fatalisme quelquefois, la misère chaque jour. Sa philosophie s’est imprégnée d’un positivisme de raison. Ce n’est point de son sort qu’il se plaint mais de tant de fardeaux, de dédains et d’iniquités, que supportent des millions de coeurs simples et d’intelligences résignées. C’est en quoi l’auteur est poète. Car il exale dans le langage qui leur est propre, la prière

ou la plainte, l’illusion ou le désespoir, des voix qu’étouffe l’étourdissant tapage de l’opulence et de l’orgueil.

Ce genre nouveau chez nous par l’esprit et par l’expression, soulèvera peut-être quelque anathème littéraire. C’est, qu’alors, il blessera la suffisance ou le préjugé d’un certain nombre. Il fera réfléchir ceux qui n’ont jamais regardé à leurs pieds ce qu’ils foulent, inconscients. Il alimentera la sympathie des nobles coeurs qui se penchent volontiers sur les humbles, par besoin de bonté, par devoir d’affection et de charité fraternelle.

Je voudrais que ces Soliloques du poète fussent médités par quiconque a charge de rechercher et de secourir les pauvres et les petits. Ils apercevraient plus clairement le vrai chemin qui mène au fond troublé des âmes contemporaines.

Alphonse DESILETS.

* * * *

“SAINTE-ANNE DE BEAUPRE”, par Robert Rumilly.

Je dois à l’amitié, dont m’honore Robert Rumilly, de mieux connaître maintenant et d’aimer comme il faut la bonne Sainte-Anne de Beaupré.

Lorsque j’étais enfant, j’ai souvenir qu’avec mon père et ma mère je suis venu, fréquemment, au sanctuaire des pèlerinages et que nous chantions, sur le bateau qui me semblait bien grand parce que j’étais petit :

“Vers son anctuaire,
“Depuis deux cents ans,
“La Vierge, à sa Mère,
“Conduit ses enfants...”

Ce refrain n’a cessé de chanter dans ma mémoire. Chaque année j’ai refait le chemin qui conduit, par Québec, au pied de la Mère des Mères, à la bonne Sainte-Anne, consolatrice des malades et des affligés. Mais, jamais comme cette année je n’ai réalisé la puissance de son prestige sur les âmes et sur les coeurs. Jamais peut-être je n’ai tant eu foi en sa bonté. Jamais non plus je n’ai mieux compris pourquoi nos pères lui ont voué le culte historique que vient de faire ressortir M. Robert Rumilly dans son bel ouvrage édité chez Flammarion à Paris.

Et c’est à vous, Rumilly, à vous que je dois d’être revenu au sanctuaire de Beaupré avec mon âme d’enfant, avec mon coeur de patriote, avec ma foi de catholique. Vous avez renouvelé, par votre livre, non les sources de ma croyance, mais celles de ma dévotion aux cultes traditionnels.

Car, en incorporant à l’histoire de nos aïeux une dévotion deux fois séculaire de nos compatriotes envers la bonne Sainte-Anne, vous remémorez le presti-

ge merveilleux qu'exerça la grande Sainte sur notre vie nationale, sur la mission civilisatrice de ma race en Amérique française. Nos pères priaient Sainte-Anne sur la mer, dans les forêts sauvages, dans les camps militaires, au milieu des champs de blé, le matin et le soir, la semaine au foyer, le dimanche à l'église.

Nous avons tous grandi en entendant les nôtres redire, le coeur ému :

“Vive Sainte-Anne, elle est notre patronne,
 “Puissante au ciel, elle exauce nos vœux.
 “Pour ses enfants elle est toujours si bonne;
 “Invoquons-la, nous la verrons aux cieux !”

Lorsqu'au milieu des tracasseries, des inquiétudes et des épreuves d'aujourd'hui, nous ressentons le besoin de demander aux forces surnaturelles la protection et le réconfort, dont l'humaine suffisance est incapable, une femme, une Mère d'entre les mères, s'offre à notre pensée, nous appelle à ses pieds en nous tendant les bras. Et c'est à la bonne Sainte-Anne que nos fronts endoloris, que nos coeurs découragés, que nos âmes haletantes s'en vont en espérant et en priant...

Votre livre, Rumilly, ramènera vers Elle des milliers de pèlerins qui auraient oublié le chemin des consolations. Merci! Merci pour ceux qui souffrent, pour ceux qui prient, pour ceux qui espèrent! Merci encore pour ceux qui ne savaient pas et qui, désormais, à cause de vous, auront appris à monter à genoux l'escalier des miracles, en haut duquel la Grande Thaumaturge nous attend pour nous prouver que l'espérance console et que, seule, la foi peut nous sauver du péril...

Alphonse DESILETS.

Québec, le 26 juillet 1932.

* * * *

“PASCAL BERTHIAUME”, roman de moeurs rurales canadiennes, par Francis DesRoches; un volume de 155 pages, à 75 sous, Agence Elite Inc., Québec.

M. Francis DesRoches, publiciste, qui est avant tout poète et journaliste, malgré d'innombrables activités dans le domaine intellectuel et des affaires, a trouvé le temps de concevoir et de mettre au monde un roman de belle valeur. Ce dont ses amis se réjouissent et le félicitent.

La trame en est bâtie sur des faits coutumiers à notre vie de villages ruraux. Le maire des Trois-Moulins s'enivre un bon jour de sa notoriété locale. Il s'enfle au vent de la politique. Un jeune médecin de l'endroit lui fera la lutte. L'ancien maire à une fille, assez jolie et bien dotée, qu'il pousse dans les bras de son jeune adversaire, dans l'espoir que l'amour et la fortune présumée dissuaderont le jeune médecin de ses aspirations à la mairie. Un forgeron du même village et une jeune veuve en quête de mari resserrent le noeud de l'intrigue. La lutte électorale se poursuit. Le médecin est l'élu du peuple et s'emploie, avec mille difficultés, à rester l'élu du coeur auprès de la belle Colette, fille de son adversaire malheureux. Cette lutte nouvelle, plus périlleuse que l'autre, confine au dénouement qui est le clou du roman.

“Pascal Berthiaume” est l'un des bons récits de nos moeurs populaires. Il est empreint de vie ardente et de plaisante vérité. Le texte nous entraîne et le style est aisé. La philosophie naturelle de l'auteur se dégage du récit sans parenthèses artificielles. Toutes les scènes sont croquées sur le vif. On dirait, ma parole, que tout cela est arrivé.

C'est pourquoi, j'en suis sûr, on aimera à lire et relire le roman de “Pascal Berthiaume” que nous avait promis depuis longtemps notre sympathique ami Francis DesRoches, et qu'il vient enfin de mettre en librairie.

Alphonse DESILETS.

* * * *

LE CATALOGUE DUPUIS.

D'habitude, nous ne signalons pas la distribution de catalogue dans notre revue. Mais celui de la *Maison Dupuis Frères, Limitée*, pour la saison automne et hiver 1932-33 dépasse tellement tout ce que nous avons vu à date que nous tenons à en féliciter cette excellente firme canadienne-française qui fait honneur à la province, à Montréal et à la race. Sa toilette typographique est superbe et les textes qui accompagnent les nombreuses et artistiques vignettes sont soignés, concis, simples et en bon français. Sa couverture déploie, dans un dessin harmonieux, deux drapeaux : celui de l'Union Catholique des Cultivateurs de Québec et un projet de drapeau Canadien, dont l'auteur est un Québécois de talent, M. Maurice Brodeur, dessinateur à la Voirie. Tout foyer devrait avoir ce catalogue. Il est adressé gratuitement à quiconque en fait la demande. Encourageons les nôtres.

G.-E. M.

* * * *

Nouveau périodique : “L'AMERIQUE FRANÇAISE”.

Au mois de janvier 1932, à Québec, naissait un périodique trimestriel intitulé : “L'Amérique Française”, organe de la “Confédération des Oeuvres de Langue Française en Amérique”. Ce périodique a pour but de propager l'idée d'unir au moyen d'une confédération, tous les groupements de langue française dans l'Amérique entière. La ville de Québec en sera la capitale. Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année et donne droit à l'inscription de membre adhérent à la Confédération. Un numéro spécimen est envoyé sur demande. Faites-en venir un aujourd'hui même, ou envoyez votre abonnement au directeur du périodique : M. Wheeler Dupont, avocat, 81, rue St-Pierre, Québec, P. Q.

* * * *

“LE COFFRET DE CRUSOE”, poèmes par Louis DANTIN.

M. Louis Dantin, mieux connu comme critique littéraire que comme poète, vient de publier aux Editions Albert Lévesque, sous le titre “Le Coffret de Crusoe”, un volume de poésies dont quelques-unes comptent parmi les plus remarquables de notre répertoire poétique, pour leur pureté d'expression et le charme du style. M. Dantin est personnel, non seu-

lement dans sa façon de sentir, mais il possède une technique propre, il manie le vers classique avec une dextérité rare parmi les canadiens. On lui saura gré d'avoir extrait de son *coffret* pour les rendre publiques des pièces comme "L'hostie du maléfice", "Ame-Univers", "Noël intime", etc, où l'auteur allie la délicatesse de sentiment à la force de la pensée.

M. Dantin a divisé son ouvrage en six parties : *Chanson grave; Chanson mystique; Chanson plaintive; Chanson folâtre; Chanson nomade; Chanson intime*. Cet ouvrage de 176 pages, publié dans la série "Les Poèmes" aux Editions Albert Lévesque, est en vente, au prix de \$0.75 l'exemplaire, à la Librairie d'Action Canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

"... ET D'UN LIVRE A L'AUTRE", par Maurice HEBERT.

Les journaux et revues de la province ont signalé, il y a quelque temps, l'intérêt grandissant de la classe intellectuelle pour les livres canadiens. Une des causes de ce succès, c'est, sans doute, l'excellent travail accompli par la critique. L'ouvrage, "Et d'un livre à l'autre", que M. Maurice Hébert vient de publier aux Editions Albert Lévesque constitue un de ces guides importants destinés à orienter notre jeune littérature et à stimuler ses efforts.

L'ouvrage est divisé en cinq parties : Critique d'art, satire et morale, A la Claire Fontaine, Quelques prix David, Un Ontarien se penche sur notre littérature et Au Tournant romanesque de nos lettres.

M. Hébert a étudié les besoins de nos écrivains. Il connaît leurs faiblesses et ses conseils portent le cachet de la sagesse et de la compétence, avec cette tournure d'universalité qui est le propre d'un véritable critique. M. Hébert termine son volume par un témoignage à son éditeur; "M. Albert Lévesque, écrit-il, en s'identifiant à ce mouvement de nos lettres, est en passe de devenir l'éditeur attitré de la jeune génération canadienne-française. Elle lui devra, quelque jour, lorsqu'elle aura atteint le pinnacle, une part certaine de ses succès. Il en aura été le Mécène, sans négliger de s'en montrer le mentor, au carrefour le plus accidenté jusqu'ici de nos lettres".

"Et d'un livre à l'autre", fort volume de 270 pages, format bibliothèque, est en vente au prix de \$1.00 l'exemplaire, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

"LE SANGLOT SOUS LES RIRES", par M.-Ant. Grégoire-Coupal.

Mme Grégoire-Coupal, rédactrice de la page féminine du "Bulletin des Agriculteurs", ne se contente pas d'écrire, pour ses lectrices, des chroniques légères sur les événements du jour. Les quatre nouvelles qu'elle vient de publier aux Editions Albert Lévesque, sous le titre "Le Sanglot sous les rires", est un début plein de promesse dans un genre où elle joint à l'originalité de l'intrigue un style soigné et concis. Mme Coupal a l'art de dramatiser ses récits et de scruter l'âme de ses personnages aussi réels que

vivants. Elle a su éviter la fausse sentimentalité, écueil de bien des débutants dans ce genre littéraire. Toutes les familles canadiennes trouveront intérêt et profit à lire ces nouvelles d'inspirations québécoises, qui s'intitulent : "Le Sanglot sous les rires"; "L'Envers d'un Rêve"; "Tragiques fiançailles" et "Le Lien brisé".

Cet ouvrage, qui fait partie de la série "Récits et Nouvelles", des Editions Albert Lévesque, est en vente, au prix de \$0.75, à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

* * * *

"DEFENSE DE NOS ORIGINES", par Benjamin Sulte.

J'ai eu l'occasion de relire, ces jours derniers, le dix-septième volume de l'oeuvre immense de Benjamin Sulte, publié en 1930 par Gérard Malchelosse.

Je n'ai pas l'intention de faire ici ce qu'on a l'habitude de définir "une critique". Elle serait peu de saison. Je veux seulement réveiller, après bientôt deux ans de silence, l'enthousiasme qui a flambé aux premiers mois de sa publication, dans les différents milieux canadiens qui s'intéressent à notre histoire, souffler un peu sur la braise du foyer pour faire jaillir de nouveau les flammes...

Le plaisir de lire ceux qui défendent nos ancêtres et nos origines, même avec âpreté, ceux-là qui acceptent le travail glorieux de réfuter les calomnies imbéciles, toujours plus amusantes pour l'étranger que la réalité pourtant pas banale ici, ne saurait être corrodé par le temps.

Avec âpreté! Les erreurs et les légendes historiques sont si vivaces! Quelques-uns de nos hommes les plus représentatifs n'ont-ils pas eu encore, il y a de cela à peine quelques années, à s'élever contre des imaginations, plus ou moins injurieuses pour nous, d'une certaine catégorie de Français?

Benjamin Sulte, à qui un tempéramment nerveux et trop facilement irritable a fait commettre parfois de graves erreurs, se révèle en la matière un historien franchement compétent. Partout dans cette brochure on trouve un patriote justement froissé qui se défend avec toute l'ardeur, toute la fougue que donne la conviction de posséder la vérité.

Cette fière conviction, Benjamin Sulte nous la communique, et bien qu'il n'y ait dans ces pages aucune envolée ronflante, aucun appel au pathétique direct, c'est un soulagement immense, une grande fierté qui nous envahit et nous reposent, communiqués par la seule logique irréfutable de l'argumentation.

Benjamin Sulte a un genre à lui de traiter l'histoire; il n'est pas ce qu'on définit ordinairement "un philosophe de l'histoire". Sa façon de la considérer surprend parfois. Et c'est peut-être cette spontanéité, plutôt rare chez un historien, qui nous charme tant. Il est un narrateur excellent, avant tout un érudit dont l'argumentation consiste dans le simple énoncé des faits, et c'est par cette précision, cette clarté, ce plein, que cette narration d'une histoire qui a l'horreur du vide procure la certitude, c'est l'évidence nue qui nécessite l'adhésion complète de l'intelligence.

On sait que Benjamin Sulte a été un chercheur des plus renseignés de son temps. Et la science ne lui fait pas défaut. Quant à son style, lui-même s'est refusé de n'en point faire! Certes, il ne fait pas de phrases, mais il ne faudrait pas s'imaginer qu'il l'a complètement négligée. Sa phrase est sobre et entraînante. Elle ne fatigue jamais. Elle est celle d'un historien qui se préoccupe avant tout du fond mais qui tient d'autre part à ce que l'expression soit adéquate et agréable.

Quelques mots maintenant sur les deux études de M. Malchelosse : "L'immigration des filles dans la Nouvelle-France" et "les Faux-Saumiers au Canada au dix-huitième siècle", deux travaux qui ont été donnés en lectures devant les membres de la Société historique de Montréal et publiés à la fin de cette brochure. Voilà une simple compilation de notes et de statistiques. La phrase est française et la façon de traiter le sujet très froide.

Il ne nous reste plus qu'à reconnaître avec M. Aegidius Fauteux, le préfacier, le travail compétent de M. Malchelosse qui, depuis seize ans, s'est consacré à l'oeuvre de Benjamin Sulte. La publication de ses études éparses et inédites, sous le titre général de "Mélanges historiques", est une entreprise unique. Cette nouvelle brochure sur nos origines est de toute valeur historique et, partant, d'une utilité inappréciable.

Gérard DAGENAIS.

* * * *

LE PRIX LEVESQUE, Troisième Concours Littéraire.

C'est en 1930 que M. Albert Lévesque, éditeur, a lancé son premier concours de romans canadiens. "Dans les Ombres" par Mlle Eva Sénécal et "Dilettante", par M. Claude Robillard furent couronnés.

En 1931, M. Lévesque, encouragé par ce premier succès, lançait un deuxième concours de romans, pour les écrivains-novices. Les trois prix promis sont de \$100.00 chacun. Le concours s'est clos le 1er juillet 1932. Le résultat sera rendu public au plus tard le 1er septembre prochain.

Pour l'année 1932, M. Albert Lévesque tente une nouvelle initiative, en lançant, cette fois, un concours de *biographies romancées*. "Il ne s'agit pas, explique notre jeune éditeur, d'imiter servilement les collections européennes. Mais il faut entendre par là des biographies où la nomenclature, les détails documentaires, les épisodes chronologiques sont relégués au second plan, l'auteur s'attachant surtout à dégager la physionomie, le caractère, l'intimité, l'âme de son héros. Il s'agit d'exploiter en la ranimant, les richesses incomparables que nos ancêtres nous ont léguées, par leur vie d'apostolat et d'héroïsme quotidien. Combien de figures, autres que celles de nos grands fondateurs, de nos découvreurs ou de nos martyrs, de réputation presque internationale, méritent de survivre pour l'édification et l'émulation de notre jeunesse canadienne". C'est à cette source, encore vierge, que nos écrivains, novices ou experts, sont invités à puiser, pour participer au troisième concours littéraire de M. Albert Lévesque, dont voici les conditions :

1o — Le concours est ouvert immédiatement et sera clos le 1er août 1933.

2o — A droit de participer à ce concours tout canadien-français ou franco-américain.

3o — Seules les biographies, écrites en langue française, d'environ 40,000 mots, consacrées à l'étude de personnages canadiens-français seront acceptées.

4o — Les manuscrits dactylographiés devront être adressés à l'éditeur Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal. Les concurrents ont le privilège de soumettre leurs ouvrages n'importe quand avant la date de clôture. Si l'éditeur, d'accord avec l'auteur, juge à propos de publier l'ouvrage soumis avant la clôture du concours, l'auteur pourra quand même obtenir l'un des prix promis, selon la décision du jury.

5o — L'éditeur Albert Lévesque se réserve le droit de publier les biographies couronnées jusqu'à concurrence de cinq mille exemplaires.

6o — Les concurrents conservent l'entière propriété littéraire de leur ouvrage, le privilège de participer aux concours du Prix David et d'Action intellectuelle, avec le même ouvrage et d'en retirer exclusivement tous les bénéfices recherchés.

7o — Les manuscrits non-couronnés seront retournés à leur auteur.

8o — Cinq prix sont offerts aux lauréats, dans l'ordre suivant :

1er prix	de	\$300.00.
2me "	de	\$250.00.
3me "	de	\$200.00.
4me "	de	\$150.00.
5me "	de	\$100.00.

Bon succès aux futurs concurrents.

Héroïsme et Apostolat

Par un Frère Mariste.

Cet ouvrage, qui vient de paraître aux Editions Albert Lévesque, dans la série "Les Récompenses", est un hommage à la mémoire de nos ancêtres, les colonisateurs du Canada. Ce recueil présente une gerbe de témoignages et de souvenirs qui contribueront à graver dans la mémoire et l'âme de la jeunesse canadienne des images éloquentes et édifiantes.

L'ouvrage est divisé en trois parties : *Missionnaires et hommes de Dieu*, *Femmes héroïques*, *L'esprit de foi de nos ancêtres*. Les anecdotes ainsi réunies alimentent les sources d'idéal dont les enfants ont besoin pour demeurer dignes du courage et de la foi de nos ancêtres. Des illustrations, dans chaque partie, agrémentent le récit.

"Héroïsme et Apostolat", volume de 180 pages, format 6 1/4 x 9 1/2, couverture en trois couleurs, est en vente au prix de \$0.50 net l'exemplaire, chez l'éditeur, à la Librairie d'Action Canadienne-française Ltée, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

UN ANCETRE DE FRANCE

Claude Charland dit Franceur 1618 (?) - 1705

Sommaire : Les deux mariages à Québec. — I. En France, 1o Châteauroux et Déols. — 2o L'information incomplète. — II En Nouvelle-France. 1o Québec, Sillery, l'Île d'Orléans. — 2o La descendance.

PAR FILIOLUS

(Suite et fin)

On conçoit l'embarras des curés, aux mariages, baptêmes et sépultures, lorsqu'il s'agissait d'écrire le nom de l'époux, du père ou du défunt. C'est ainsi, pour abrégé, que tel nom ressemblant quelque peu au nôtre est devenu Sharland, Kzarland, Chaerland, etc. De là, je ne dis pas à conclure, mais à insinuer que les Charland, comme d'autres familles également désignées, étaient de descendance allemande, il n'y avait qu'un pas, et pour amuser le lecteur, comme je fais moi-même en ce moment, l'aimable historien de la *Seigneurie de Lauzon*, l'a franchi d'un bond, en riant sans doute le premier dans sa barbe. Simple badinage en effet, il faut le répéter, puisque dans un autre chapitre du même ouvrage, l'auteur salue avec révérence Claude Charland venu "de Châteauroux, en Berry", et fait compliment à sa famille; simple badinage parce que le cousin Joseph-Edmond, très au courant de sa propre ascendance, ne pouvait pas ignorer que lui-même se serait, par le fait, déclaré teuton, arrière-petit-fils, comme il l'était, de Madeleine Charland, mariée, on s'en souvient, à Pierre Paquet.

Mais revenons au sérieux.

Après plusieurs années de recherches dans les registres des paroisses et des dépôts publics; après beaucoup de lettres, de visites, de voyages en vue d'obtenir des renseignements, *Filiolus* a enfin compris qu'une généalogie complète de sa famille était une chose impossible, disons le mot : une folle entreprise; il veut dire une généalogie comprenant non seulement la descendance masculine ou celle des Charland proprement dits, comme cela se fait d'ordinaire, parce que c'est beaucoup moins difficile, mais également toute la descendance féminine, ou celle des filles mariées, cette dernière généralement plus nombreuse et infiniment plus compliquée à cause de la multiplicité des noms à retenir.

Cette "chose impossible", comme on vient de dire, peut s'expliquer par bien des raisons. En voici une, et je l'emprunte au dernier *Rapport* (1930-1931) de notre archiviste provincial si hautement estimé, M. le commandeur P.-G. Roy : "Nos ancêtres, écrit-il, avaient le goût des aventures, des voyages lointains. Partis pour l'Ouest avec l'intention de revenir au bout d'un an, de deux ou de trois ans, plusieurs ont perdu la vie dans ces solitudes et combien d'autres ont fini par s'y établir!" etc. Un *Répertoire* "de ces engagements pour l'Ouest" commencé par Monsieur E.-Z. Massicotte, dans le *Rapport* de 1929-1930, affirmait que, "de 1670 à 1760, 15,000 individus de langue française partirent de Montréal (point de rencontre) pour l'Ouest, sans compter les départs de Québec et de Trois-Rivières", tous en nombre, et les départs à 2 ou 3, ou même individuels. C'est ainsi que nous trouvons un Joseph Charland dit Fran-

coeur "engagé le 14 mai 1738 à Luc de La Corne pour le poste Népigon"; un Pierre Charland dit Franceur "engagé le 5 juin 1739 à Ignace Gamelin pour Michillimakinac"; un autre Joseph "engagé le 7 août de la même année à Paul de La Marque pour aller au poste de Sakys et Renard"; plus loin, un Jean-Baptiste (17 juillet 1747), pour la Rivière Saint-Joseph; un troisième Joseph (16 mai 1748), pour le poste de la Baye... ainsi de suite sans doute, car M. Massicotte annonce que ce n'est pas fini.

C'est une explication; il y en a d'autres. Qui nous dira combien de fils et de filles Charland ont émigré aux Etats-Unis, et s'y sont fixés depuis la frontière la plus voisine jusqu'à la plus lointaine, jusqu'à la Louisiane, comme nous en verrons un exemple tout à l'heure. Et s'ils se sont mariés, comment établir leur ascendance quand, jusqu'à ces dernières années, les mariages étaient ainsi libellés dans les registres d'état civil : "Tel jour, nous avons marié un tel avec une telle", sans aucune autre indication. Et comment soupçonner l'un des nôtres sous un nom défiguré, américanisé, ou même complètement différent, comme *Sheldon* pour Charland? C'est à n'y pas croire, et pourtant c'est ainsi.

Je fais grâce des autres raisons, d'autant qu'on les devine.

Mais il n'y a pas que de l'impossible en ce monde; il y a, heureusement, le possible, et pour l'amour des siens, par exemple — *Charity begins at home* — on devrait, quelquefois le tenter. Un magnifique travail de ce genre entrepris, ces dernières années, par un vénérable septuagénaire, le Très Révérend Monsieur P.-S. Gendron, du haut clergé de Saint-Hyacinthe, nous a valu un superbe ouvrage sur l'une des anciennes familles de ce nom, celle de Nicolas, ancêtre du regretté Monsieur l'abbé. Publié en 1929 avec un supplément l'année suivante, ce magistral volume de 704 pages grand-format, fait défiler sous nos yeux la descendance de ce Nicolas, soit environ six cent cinquante familles de la descendance masculine, c'est-à-dire sous le nom patronymique de Gendron, et près de deux mille sept cents mariages de la descendance féminine, c'est-à-dire alignés sous les noms les plus divers, depuis Alain, Allaire, Allard, Allen, Alleyn, etc., jusqu'à Taschereau, Tessier, Viau, Viens, Vignola, Woge. Il ne manque absolument que X. Y. Z.

Pourquoi, d'abord, cette énorme différence entre les deux lignées? On le sait bien, les filles sont souvent aussi nombreuses, quelquefois plus nombreuses que les garçons, mais surtout, dès le mariage, elles perdent leur nom patronymique et c'est pour tou-

jours. Voilà qui est élémentaire, et il n'y a pas lieu d'y insister. Il y a lieu cependant de noter que Nicolas Gendron n'eut que deux enfants pour continuer sa lignée, et que cette même lignée, de l'aveu même du vénérable abbé, est encore bien incomplète, dans son livre. "si j'en juge, disait-il, par les plaintes — oh! très polies, très révérencieuses! — qui me sont venues de toutes parts après l'apparition de l'ouvrage et même celle du supplément, plaintes de ne pas y paraître du tout malgré le droit de naissance."

Et maintenant, oserai-je ajouter que ce gros volume, si incomplet qu'on l'ait déclaré, c'est, pour les quatre-vingtièmes au moins, la descendance directe d'une seule des filles de Claude Charland, Marie-Anne, devenue en effet, le 28 novembre 1686, l'épouse de Jacques Gendron, fils du susdit Nicolas. Or en plus de cette bonne Marie-Anne évidemment bénie de Dieu en son époux et leur commune postérité, son père avait hérité de cinq autres filles, nées comme elle de la vaillante Jeanne Pelletier, et toutes, probablement sans beaucoup de frais, trouvèrent maris de leur goût, une exceptée: Louise, peut-être, a-t-on dit, parce qu'elle était muette — comme si c'était une raison! Et voilà pour le beau sexe.

Mais il faut aussi tenir compte des six garçons, tous mariés, tous pères de grosses familles, un seul encore excepté, et il convient de mettre ici un "peut-être". Il s'agit de Claude, né en 1672, et parti en 1699, donc à 17 ans, avec Le Moyne d'Iberville pour la Louisiane. Mettons donc au moins cinq pères de famille, et de même cinq mères de famille, les dix ensemble mariés de 1681 à 1702, soit, en gros, depuis deux siècles et demi. Prenons, pour établir une moyenne, la descendance de Marie-Anne, c'est-à-dire environ 300 Gendron et 2,400 noms divers, avec un *minimum* de sept enfants par famille — oui, certainement un *minimum* pour au moins 200 ans, sinon plus, sinon jusqu'à nos malheureux jours où le "style étranger" nous envahit peu à peu, doucement mais sûrement, même le plus déplorable.

Donc plus de 2,700 familles multipliées par 7 : soit 18,900 personnes au bas mot. Mais s'il faut multiplier par 10 cette moyenne, et si cette moyenne est plus élevée, et si une généalogie, même la plus élaborée, ne donne pas, tant s'en faut, tout son monde, chose impossible, encore une fois, même si l'on s'y mettait à 10, et 15 et 20, alors, pour considérer la chose d'un peu haut, vous voyez ce que peut valoir, après 280 ans, un homme, un époux qui aura été fidèle, coûte que coûte, à son devoir.

Revenons un instant au jeune Claude, en attendant un volume qui suivra peut-être ce préambule, et fournira peut-être aussi plus de détails. Pour le moment voici, en peu de mots, ce que l'on peut trouver aux *Archives Nationales* de Paris, rue des Francs-Bourgeois, celles-ci particulièrement riches en ce qui concerne les anciennes colonies françaises: "Le 5 mai 1699, Claude Francoeur — ainsi est-il appelé comme son père, — s'embarque à Plaisance (Acadie) pour la France", en vue de servir sur les vaisseaux qui doivent aller au Mississipi pendant l'année". Le groupe se compose de 70 hommes: officiers majors, officiers mariniers, soldats, ouvriers et mousses. Le même jour, 40 francs pour commencer" Le 25 août même année, "Rôle des Canadiens

qui sont dans le port de Rochefort et qui doivent s'embarquer sur la frégate du Roy *La Renommée*, commandée par M. d'Iberville pour passer au Fort Maurepas dans la rivière de Mississipi, etc. A Claude Francoeur, 30 francs". Hiver suivant au Fort Biloxi. Le 13 septembre 1700, 360 francs. Le 18 octobre même année, "Rôle des Canadiens... qui sont morts au Fort de Biloxi"; heureusement Claude n'y est pas, mais on a beau feuilleter, il n'apparaît plus. On va cesser l'enquête brusquement, comme à Châteauroux, quand un vieux cahier côté C 13 B2 nous fait lire au folio 270: "Etat des noms de tous ceux qui ont des emplacements à la Nouvelle-Orléans, et au folio 273: "Un nommé Francoeur". En l'occurrence, les pièces, mises bout à bout dans l'ordre chronologique, nous indiqueraient les années 1723-1724. Au moins, voilà un point réglé, à savoir que Claude Francoeur *junior* s'est établi à la Nouvelle-Orléans. En 1723, il avait 51 ans. Etait-il marié? Avait-il des enfants? Ceux-ci ont-ils laissé quelque postérité en Israël? Mystère jusqu'à ce jour, malgré les demandes de renseignements et les belles promesses en retour. "Les grandes promesses, dit-on, dispensent de rien donner". Il faudrait aller voir là aussi, et donc, "la suite au prochain numéro", s'il y a lieu.

* * * *

Résumons pour finir.

Claude Charland, venu de France vers le milieu du dix-septième siècle, fut vite surnommé Francoeur, et peut-être dès la traversée, ce long voyage où l'on avait le temps de se connaître. C'est un indice de caractère, et l'on a fait là-dessus des conjectures à son avantage. Apparemment, outre sa loyauté, sa belle humeur, sa gentillesse pour tout le monde, c'était un homme énergique, un rude travailleur, capable d'entreprendre et de mener à bonne fin des tâches pénibles, n'eût-il fait que de la chaux vive, du défrichement, de la culture agricole; assez intelligent aussi pour gagner sa vie par lui-même sans recourir aux voisins, ni aux subventions royales, d'ailleurs, en général, fort peu princières; pour faire fructifier son bien, si peu que ce fût; pour élever convenablement une nombreuse famille et faire instruire ses enfants autant du moins que la chose convenait à leur condition présente ou future.

Dans sa descendance, on rencontre peu de professionnels: quelques médecins, quelques notaires, avocats et juges, un géomètre-cartographe bien connu même du "Petit Larousse", Louis Charland, né à Québec, le 7 avril 1772, décédé à Montréal en 1813; par contre, beaucoup d'agriculteurs, d'artisans de tout métier surtout en construction, de miliciens, etc, en général, des hommes robustes, physiquement très forts, tel ce Charles-Marie, d'ordinaire appelé en histoire "l'herculéen Charland", ce fier-à-bras des barricades du Sault-au-Matelot, en décembre 1775, lors du siège de Québec par les Américains.

Mais une autre chose, de nouveau, nous occupe bien autrement le cœur et l'esprit au moment de prendre congé du vénérable ancêtre: c'est "l'unique chose nécessaire". Apparemment aussi, Claude Charland dit Francoeur fut non seulement un travailleur énergique, mais en même temps un honnête

homme, au sens que ce mot avait autrefois et que, malheureusement, il n'a plus aujourd'hui; il fut un chrétien, un vrai chrétien de la première moitié du dix-septième siècle, et encore une fois, il faudrait relire sur ce point l'abbé Brémond; un chrétien qui a été, chez lui d'abord, ensuite chez nous protégé dans sa foi. Qu'on ne s'étonne pas qu'il n'ait été confirmé qu'en 1660, alors qu'il dépassait de beaucoup la trentaine. Nombre de colons, même de pieux personnages, ne l'étaient pas non plus, et par exemple, M. de Maisonneuve. Mgr de Laval n'arriva qu'en 1659, et pour ce qui est des évêques d'outre-mer, on sait que, en général, ils ne gardaient pas la résidence, — l'histoire vous dira pourquoi et comment.

Il a été question des Pères Jésuites. La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation a fait l'éloge du Père de Quen, de son zèle inlassable pour la conversion des indigènes, et l'on peut croire que son dévouement pour le bien matériel de l'ancêtre s'est porté, avec plus d'ardeur encore, vers son bien spirituel. Autre éloge par la sainte Ursuline de M. de Bernières, et quelle que soit la durée du séjour de Claude à Québec après son départ de Sillery, n'a-t-il pas profité à son contact? Une autre grande et belle figure de ce lointain passé, c'est le curé Lamy, de Sainte-Famille, Ile d'Orléans. Celui qui a bâti la première église, qui a fait venir les Soeurs de la Congrégation, dépensé tout son bien pour sa paroisse, bref un "homme de Dieu", encore celui-là, n'a-t-il pas eu le temps, dans un ministère qui dura toute sa vie, de soigner l'âme qui nous occupe? Enfin, si c'est la femme qui fait l'homme religieux, n'y a-t-il pas au foyer la pieuse Jeanne saluée plus haut, qui l'exhorte à bien vivre pour ensuite bien mourir? De fait, elle est là quand il reçoit "les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême onction", comme le registre en fait foi.

Quant à la descendance, s'il s'agit surtout d'environ 200,000 personnes, le sujet n'est pas à traiter maintenant. Notons cependant que la seule lignée de Marie-Anne, sa fille, nous donne : un évêque, soixante-cinq prêtres tant réguliers que séculiers, et cent-vingt-cinq religieuses de tous ordres. Encore une fois, ces nombres, comme les autres qui précèdent, sont sûrement incomplets.

De tout quoi, apparemment toujours, nous pouvons penser que là-bas le Saint-Christophe de Châteauroux, le Saint-Sacrement de Saint-Martial avec la Sainte-Vierge de Déols, et ici Notre-Dame de Québec, Notre-Dame de Sainte-Foy et la bonne Sainte Anne de Beaupré en face de la Sainte-Famille, Ile d'Orléans, ont béni à deux mains Claude Charland dit Francoeur, peut-être aussi — il nous est permis de le croire — sa postérité quasi innombrable.

Filiolus.

UN MONTREALAIS DIT...

Nous ne pouvons résister à la tentation de reproduire ici un paragraphe d'une intéressante et spirituelle chronique due à la plume de "Cer" et parue dans le "Bulletin des Agriculteurs". Nous remercions "Cer" de ses paroles aimables envers les Québécois et l'invitons à prolonger, une autre fois, son séjour dans la Capitale. Il verra bien, à la fin, que le dia-

ble n'est pas aussi noir qu'on le dépeint parfois, sans l'avoir vu :

"Il m'était arrivé déjà de traverser à la hâte la vieille capitale et je m'étais toujours demandé pourquoi les Québécois étaient si québécois, c'est-à-dire aiment tant leur ville. Québec, cette fois-ci m'a conquis. J'y ai trouvé une population beaucoup plus courtoise et serviable et surtout parlant infiniment mieux que la nôtre de Montréal. Ici nous sommes toujours pressés, nous avalons ou escamotons les consonnes et les syllabes, les "r" n'ont pas le temps de rouler dans la gorge. Là-bas, que ce soit à un bourgeois oisif, un fonctionnaire, un constable, un ouvrier ou à un gamin que vous demandiez un renseignement, il s'arrête, vous donne l'explication, la répète, avec toujours dans la voix le grassement connu et très agréable. J'enregistre donc un bon point et même plusieurs en faveur des Québécois et je promets solennellement de ne plus faire, jusqu'à la prochaine fois, de gorges chaudes ou de calembours, sur les rues étroites, tortueuses, enchevêtrées et les côtes casse-cou. Je comprends que le touriste étranger puisse franchir des milliers de milles pour voir Québec."

Cer.

UNE STATUE DE LOUIS XIV A QUEBEC

EN 1686 ET EN 1932.

Sur la place Royale de Québec, on voyait, aux environs de l'année 1700, un monument couronné d'un buste en bronze de Louis XIV, apporté de France par l'intendant Bochart de Champigny. Buste et monument avaient disparu depuis longtemps. Un nouveau piédestal vient d'être dressé au même endroit, pour supporter un imposant buste en bronze du Roi-Soleil.

Cette oeuvre d'art est un don du gouvernement français fait à la ville de Québec, à la demande de feu Maurice Bokanowski, ancien ministre du Commerce, en souvenir d'un séjour qu'il fit au Canada, il y a quelques années. Le buste est la réplique en bronze d'un original en marbre qui se trouve à Versailles, dans la galerie de Diane.

Qu'il y ait eu un buste du Grand Roi au dix-septième siècle, à Québec, le fait est attesté par quelques historiens dignes de foi. Dans ses "Mémoires et Documents", Margry raconte les événements qui furent la cause de cet hommage public au roi alors régnant. "Le rappel de M. de Meules, dit-il, devait donner au parti, déjà maître du gouverneur, un intendant tel qu'il l'entendait. Ce fut Jean Bochart, seigneur de Champigny, Moray et Verneuil... L'intendant du Canada, tâchant de plaire aux puissances, commença par se recommander en apportant un buste en bronze du Roi, qu'il fit élever à ses frais, le 6 novembre 1686, sur la place de la basse-ville de Québec, en grande cérémonie."

Qu'est devenu ce monument? Tous les historiens s'accordent pour dire qu'il est disparu dans le bombardement de Québec par Phipps vers 1690. Le fait est très possible, car La Hontan, qui était à Québec, en 1690, ne parle nulle part de ce monument. Il en est de même pour La Potherie, qui visita Québec en 1698 et pour Charlevoix, en 1720.

(*La Revue Populaire*)

L'ESPRIT ET LA MATIÈRE

Causerie donnée devant la Société des Arts, Sciences et Lettres, le printemps dernier.

Par M. Oscar Drouin, M. P. P.

Nous sommes au soir du 27 Juillet 1656.

Grande réunion plénière à la Synagogue d'Amsterdam, la plus magnifique, la plus renommée et la plus belle de l'Europe. La Congrégation au grand complet a été convoquée. Il y a là toute la colonie juive de la célèbre ville de la Hollande; ce sont les descendants des Hébreux de la Palestine qui, après avoir erré en Espagne, en Portugal, en Italie, en France et en Angleterre, suivant le flu, le reflux ou les remous des réactions pour ou contre eux, sont venus se fixer définitivement dans la capitale d'alors de la Hollande, y trouvant une tolérance permanente inconnue ailleurs et y vivant en paix, dans le commerce et les arts, avec leurs compatriotes chrétiens.

Ce soir, la Synagogue est brillamment illuminée; les vieux conseillers, les Chefs du Conseil Ecclésiastique sont solennels à leur siège.

Dans un atmosphère lugubre de tristesse et de mort, le Grand Rabbin se lève et donne lecture du document suivant :—

“Les Chefs du Conseil Ecclésiastique déclarent solennellement, qu'après avoir enquêté sur les théories pernicieuses et la mauvaise conduite de Baruch d'Espinoza, ils ont fait tout en leur pouvoir, de toutes sortes de manières et par différentes promesses, de le détourner du mauvais chemin où il est engagé. Mais ils ont été incapables de le convaincre; au contraire, il continue à prêcher ses horribles hérésies publiquement et ouvertement, affichant une insolence à les propager même à l'étranger, ainsi que l'ont attesté des témoins absolument dignes de foi en présence du dit Espinoza. Nous déclarons que nous le trouvons coupable des accusations portées contre lui. Toute la question a été soumise aux Chefs du Conseil Ecclésiastique, et il a été résolu d'excommunier ledit Espinoza, de le retrancher du peuple d'Israël, et à partir d'aujourd'hui nous le plaçons en anathème avec la malédiction suivante :

Avant que le grand rabbin ait commencé la lecture proprement dite de la formule d'excommunication, les lumières si brillantes qui éclairaient au début de l'assemblée ont déjà commencé à s'éteindre graduellement, lentement, une par une.

C'est une des formalités du rite Juif.

Et à mesure que la scène progresse, le son lamentable, plaintif, espacé et traînant d'un cor immense résonne dans l'amphithéâtre. C'est une autre formalité de la circonstance.

Et la voix continue :

“Nous appuyant sur le Jugement des Anges et des Saints, en présence des Livres Sacrés et des 613 prescriptions qui y sont insérées, avec l'assentiment de toute la communauté, nous anathématisons, exécrions, maudissons et expulsons Baruch d'Espinoza; nous prononçons contre lui la même malédiction

“dont Elisée se servit autrefois contre les enfants, et toutes les exécérations comprises dans le Livre de la ‘Loi’”.

Les lumières ont continué à s'éteindre petit à petit, et le cor puissant fait toujours entendre ses lamentations désespérées.

La grande voix vengeresse continue :

“Qu'il soit maudit le jour, qu'il soit maudit la nuit; qu'il soit maudit couché; qu'il soit maudit debout, maudit en sortant, maudit en entrant chez lui. Que le Seigneur ne lui pardonne plus et ne le reconnaisse jamais; que toute la malédiction et la haine du Seigneur s'acharnent contre cet homme, l'accablent de toutes les malédictions écrites dans le Livre de la Loi, et effacent pour toujours son nom de la terre. Que le Seigneur le sépare pour toujours de toutes les tribus d'Israël et le charge de toutes les foudres du firmament contenues dans le Livre de la Loi, et que tous ceux qui obéissent au Seigneur, votre Dieu, soient aujourd'hui sauvés.”

La Synagogue s'est considérablement assombrie; il ne reste plus que quelques lumières et les accents du cor sont de plus en plus rares.

L'exécuteur des hautes œuvres poursuit :

“Nous défendons à tous nos fidèles d'avoir aucune communication avec lui; ni de bouche, ni par écrit; que personne ne lui rende aucun service quelconque; il est défendu à tous d'habiter sous le même toit que lui et d'approcher de sa personne à plus près que 4 longueurs cubiques et il est fait défense à quiconque de lire aucun livre ou document écrit ou dicté par lui.”

Le son du cor a complètement cessé, les dernières lumières se sont éteintes; la congrégation est plongée dans la plus complète obscurité. Spinoza, “le plus grand Juif des temps modernes”, suivant Renan, un des plus célèbres architectes de la philosophie contemporaine, le créateur d'un panthéisme puissant et impressionnant, vient d'être excommunié par les siens, par sa race et sa religion.

Il a 24 ans; n'a pas encore écrit un seul volume, mais déjà ses opinions ont épouvanté tout le “ghetto”. Une première fois on l'a cité devant le Conseil, et on l'a interrogé.

Est-il vrai qu'il a prétendu devant ses amis que Dieu pouvait avoir un corps, c'est-à-dire l'immensité de la matière, le monde? Est-il vrai qu'il a dit que les anges étaient des hallucinations? Reconnait-il qu'il a été assez osé de déclarer que l'Ancien Testament ne disait rien de l'immortalité? Enfin, est-il vrai qu'il a poussé l'audace jusqu'à proclamer que l'âme humaine est la vie elle-même, et qu'en conséquence une fois mort, tout est fini?

Il n'a pas répondu d'une manière satisfaisante à toutes ces questions, mais la Synagogue n'est pas

composée de fanatiques ardents; ce sont des Juifs bien accueillis par les chrétiens d'Armsterdam, vivant en paix avec eux, partageant jusqu'à un certain point les mêmes doctrines. Ils ne veulent pas scandaliser et mécontenter leurs amis chrétiens et craignent les opinions de Spinoza. Mais ils ne sont pas assez entiers dans leurs idées pour refuser tout compromis et ils offrent une annuité de \$500.00 au philosophe s'il veut rester fidèle.

Quelques années auparavant, un autre Juif célèbre, Uriel a Costa, avait écrit un volume dans lequel il attaquait la croyance en une vie surnaturelle. Sommé devant le même Conseil, il avait retracté et pour se rendre au désir du rituel formaliste en pareil cas, il avait été obligé de se coucher sur le peron de la Synagogue, et tous les membres de la congrégation avaient passé un par un sur son corps. Humilié profondément, il s'était alors suicidé!

Spinoza ne veut pas se soumettre à de telles humiliations; il restera excommunié.

Appartenant à une famille riche, il est mis à la porte par son père. Sa soeur intriguera pour le déshériter; ses amis l'abandonneront; on aura le droit de l'insulter, de l'injurier publiquement, et ce sera même, à un certain moment, une action pieuse que de le poignarder en pleine rue.

Et sa vie entière se passera dans la solitude quasi-complète, une pauvreté relative, en écrivant des ouvrages qui épouvanteront l'humanité; et longtemps après sa mort, son nom sera tenu en abhorration, les gens parleront de lui comme d'un chien mort, et de grands philosophes même traiteront son système d'hypothèses hideuses. Jusqu'au jour où l'humanité intellectuelle fera un meilleur sort à sa mémoire, tout en n'admettant pas ses idées et ses théories étranges; et toute une école de philosophes se lèvera alors pour prendre en mains ses principes, les défendre et les propager dans l'humanité tout entière, pour son plus grand mal.

Quelles sont donc les idées pour lesquelles il a été excommunié ?

Est-il vrai qu'il était athée, matérialiste, et ne croyait pas à l'immortalité de l'âme ?

Tout philosophe part généralement d'un grand principe qui lui est cher, qu'il proclame en tout lieu, avec lequel il prétend faire, refaire ou surfaire l'humanité, et qui l'accompagne à tous les instants de sa vie. Spinoza lui aussi part d'une grande idée : "l'unité de l'esprit et de la matière."

Dans sa prime jeunesse, il a étudié minutieusement la Bible, fouillé le Talmud, et s'est lancé tout d'abord dans la consultation des auteurs de sa race.

Moïse de Cordoue l'a frappé en prétendant que Dieu et l'Univers sont un seul tout, inséparable, que que Dieu c'est l'univers. En venant en contact, avec Ben Gerson, il apprend que le monde et la matière sont éternels et ne finiront jamais, et Hasdas Crestas lui enseigne que tout l'ensemble de la matière, l'univers, est le propre corps de Dieu. Puis, en lisant Averroes et Maimonides, il voit qu'il peut y avoir une immortalité, mais que si elle existe elle est impersonnelle, c'est-à-dire que la personnalité comme telle, soit corps ou âme, ne survit jamais à la mort, mais qu'il y a quelque chose émanant de la

personne qui survit, comme les idées, l'imagination, etc.

On comprendra que ces premières études le prédisposent au matérialisme doublé d'un panthéisme.

Le panthéisme, c'est sa grande idée, principe qui se développe en lui, conséquence du point de départ de son raisonnement : l'unité de l'esprit et de la matière.

Je n'ai pas besoin de vous définir le panthéisme : le mot en dit assez et vous connaissez cette théorie. Elle s'est divisée en plusieurs écoles, ne partageant pas les mêmes idées à ce sujet, mais on peut définir le panthéisme sauf modifications variantes : Dieu c'est l'univers, Dieu et l'univers sont une seule et même chose.

La curiosité intellectuelle tourne ensuite Spinoza vers les auteurs chrétiens. Après avoir appris le latin, il passe rapidement sur Secrate, Platon et Aristote; mais il n'est pas surprenant que son esprit s'arrête surtout sur ce qu'on est convenu d'appeler les grands atomistes, les trois champions de la philosophie physique, les matérialistes Démocrite, Epicure et Lucrèce, qui prétendent que dans tout le monde il n'y a que deux choses, deux éléments : les atomes et le vide.

Il touche à peine les Scholastiques; ils ne l'intéressent pas, si ce n'est pour prendre leurs méthodes géométriques de raisonnement, comme le Syllogisme, les axiomes, les propositions, etc.

Deux hommes le fixent jusqu'à un certain point définitivement : Giordano Bruno et Descartes.

Bruno avait énoncé le grand principe, l'idée maîtresse de l'unité : "Toute réalité, dit-il, est une en substance, une dans sa cause, une dans son origine. Et Dieu et cette réalité sont une seule et même chose; l'esprit et la matière sont aussi une seule et même chose, et toute particule quelconque de la réalité est composée inséparablement de l'élément physique et de l'élément psychique."

On peut comprendre qu'un esprit déjà préparé par un panthéisme convaincu adopte avec ferveur cette théorie de Bruno. Désormais, la grande loi de l'unité devient son but; il veut tout unifier, tout réduire à sa plus simple expression : trouver l'unité partout.

Descartes avait enseigné l'existence d'une substance homogène sous-jacente à toutes les formes de la matière et une autre substance également homogène, sous-jacente à toutes les formes de l'esprit. Sans accepter cette distinction entre l'esprit et la matière, notre philosophe excommunié fait sien cette doctrine de la substance homogène, il la combine avec l'idée de Bruno, et c'est cette combinaison qui lui sert de base pour étayer son grand système, celui pour lequel il est connu : la recherche de l'unité dans les problèmes du monde, à l'aide d'une substance homogène et infinie, et conséquemment ce panthéisme dont il est un des plus grands thuriféraires.

Mais c'est le temps de se demander : Qu'est-ce que l'esprit ? qu'est-ce que la matière ? L'esprit est-il matériel ? La matière est-elle mentale ?

Il est relativement facile de définir la matière; elle se voit, elle se palpe, elle agit sur nos sens. Il est plus difficile de donner une définition à l'es-

prit. On le conçoit, on le sent, on voit ses réflexes, ses agissements, on en est certain, mais on le définit moins bien que la matière. Et nous savons que ce sont deux choses bien distinctes, agissant l'une sur l'autre, mais bien distinctes.

Spinoza répond que l'esprit et la matière sont une seule et même chose, une seule entité aperçue extérieurement comme matière et intérieurement comme esprit : l'esprit n'est pas la cause du procédé du cerveau et la matière n'est pas mue par ce cerveau. Il n'y a pas deux procédés; il y en a un seul, c'est un mélange d'esprit et de matière, mêlé inextricablement ensemble dans une seule unité : L'esprit et le corps n'agissent pas l'un sur l'autre.

“Le corps ne peut pas déterminer l'esprit à penser, ni l'esprit déterminer le corps à agir.”

Et Spinoza continue toujours avec son idée d'unification, en disant que l'esprit n'a pas de facultés différentes les uns des autres; pas de différence aussi entre l'intelligence et la volonté, encore moins l'imagination et la mémoire.

Comme il le dit lui-même : “L'intelligence et la volonté sont une seule et même chose”. Pour lui, une seule chose existe, c'est l'idée; l'idée engendre le désir et le désir à son tour produit l'instinct de conservation qui est la plus grande force agissante chez les êtres.

Pour mieux constater encore jusqu'où va Spinoza avec son désir d'unifier tout, voyons quelle est son attitude envers Dieu.

Y a-t-il un Dieu ? Qu'est-ce que Dieu ? A la première question, il est facile de répondre. Tout le monde pratiquement l'aîmet. Mais la réponse est plus compliquée à la seconde question.

Nous, chrétiens, nous donnons la réponse du petit catéchisme :

“Dieu est un esprit infiniment parfait”, et nous sommes alors satisfaits, car nous concevons l'idée d'un Etre Suprême illimité, au-dessus de toute loi, Créateur de toutes choses.

Mais tous les philosophes n'ont pas raisonné comme nous et n'acceptent pas cette idée.

Edison, il y a quelque temps, avant de mourir, répondait à quelqu'un qui lui demandait s'il croyait en Dieu : “Je crois en un être Suprême remplissant le monde”. (Pervading the Universe).

Edison était-il panthéiste ?

En tout cas, trois mots, trois pivots sont essentiels dans le système de Spinoza : la substance, les attributs et les modes. Tout ce qui existe au monde est une de ces trois choses. Nous ne parlerons pas des attributs dans cette causerie. Suivant le philosophe, il existe dans l'Univers une seule substance infinie, homogène. Cette substance, c'est Dieu. Les modes, se sont toutes les choses ou les événements individuels, n'importe quoi, vous, votre corps, vos pensées, votre espèce, votre groupe, votre Société des Arts, Sciences et Lettres, quoi ! Toutes ces choses sont des modes ou formes d'une réalité ou substance éternelle et invariable sous-jacente à eux, Dieu.

Rendons justice à Spinoza : il est bien loin d'être athée, au contraire, il voit Dieu en tout, ne rêve qu'à Lui, Le place toujours et partout. Il ne le voit qu'à sa manière, c'est entendu, mais il veut tellement Dieu

en tout qu'un poète catholique, Novalis, l'a appelé : “l'homme intoxiqué de Dieu”.

Mais ce Dieu, il fait comme pour le reste; il l'unifie, l'identifie avec la nature, la matière. Et c'est là que sa fameuse substance infinie vient jouer son rôle principal. Dieu, pour lui, comme nous venons de le voir, c'est la substance infinie elle-même, la seule existante, et tout ce qui existe à part cela sont les modes de cette substance.

On voit donc tout de suite l'idée de Dieu confondue avec la nature. Et vous avez alors une des plus illustres formes du panthéisme.

Pour mieux exposer ses idées, citons un passage du grand philosophe :

“J'ai des idées absolument différentes des chrétiens sur Dieu et la nature. Je dis que Dieu est la cause *immanente* de toutes choses, et non pas la cause *extérieure*, comme eux le prétendent. Tout Dieu; tout vit et agit en Dieu”.

Aucune phrase ne pouvait mieux mettre de front les deux théories.

Et alors Spinoza définit plus exactement son Dieu. Ecoutez-le : “Dieu, dit-il, c'est l'ordre fixe et inchangeable de la nature, c'est l'ensemble des lois universelles du monde; c'est la chaîne causale, la condition sous-jacente de toutes choses, la loi et la structure du monde. Dieu ce n'est pas le monde lui-même, mais ses lois universelles et immuables”.

Quel beau panthéisme !

Et comme les lois de la nature sont Dieu et qu'elles sont éternelles, immuables et invariables, il s'ensuit qu'il n'y a pas d'intelligence ni de volonté en Lui.

Pour les autres conséquences, vous pouvez tirer vous-mêmes les conclusions. Comme Spinoza le proclame lui-même, il n'y a plus de mal ni de bien, mais tout un système obéissant aveuglement et mécaniquement à certaines lois invariables et inchangeables.

C'est le déterminisme dans sa forme la plus pure, et le philosophe défend ardemment ce déterminisme, conséquence de ses théories.

Messieurs,

J'ai maintenant fini de vous exposer les grandes lignes de cette philosophie non moins aride que déconcertante.

Il n'entre pas dans mes intentions de poser en réfutateur de Spinoza. Une grande intelligence comme celle-là demande, pour la contredire, quelqu'un de plus érudit, de plus renseigné et de plus profond que moi en philosophie. J'ai voulu tout simplement vous parler d'un système qui m'a vivement intéressé au point de vue idées, parce qu'il tranche radicalement sur nos conceptions connues et acceptées. Quand vous êtes pris avec les tracasseries quotidiennes, surtout quand ce sont ceux d'un député, c'est un véritable plaisir de goûter quelques instants de repos, de se dégager de la prose de la vie pour monter dans les plus hautes sphères et pour se rapprocher le plus possible de la contemplation des vérités transcendantes, éternelles, des causes premières des êtres et des choses.

Me permettez-vous cependant quelques remarques personnelles au sujet de ce désir d'unité, base de l'échafaudage de Spinoza.

Le philosophe a bâti tout son système sur ce besoin chez-lui. Le rêve était grandiose dans sa simplicité.

cité, et à son aspect l'on reste frappé d'une certaine admiration de logique et de technique. L'idée d'unité est certainement un des plus grands désirs de l'esprit de l'homme. Mais Spinoza ne se heurtait-il pas à une tâche insurmontable ?

On peut co-ordonner l'esprit et la matière, les unir dans une même cause, une même fonction, les faire agir l'un sur l'autre. Peut-on les unir inextricablement et inséparablement dans une même substance unique ? Il n'est pas nécessaire d'avoir fait de grandes études pour concevoir qu'il s'agit là de deux choses dissemblables en essence et en fonctions.

Et maintenant, que penser de l'unité tant recherchée quand il s'agit de Dieu. Il nous semble que là encore il n'est pas nécessaire d'être au courant de toutes les ramifications de la pensée pour comprendre qu'il est impossible de faire une seule entité de Dieu et de la nature, surtout pour les supposer de la même substance. On conçoit très bien qu'il y a là des éléments qui ne sont pas de la même composition et ont des facultés différentes.

Spinoza est parti avec ce principe d'unité; il l'a suivi tout le temps; logique jusqu'au bout, il a été inexorable et impitoyable. Non seulement, les différences entre l'esprit et la matière, Dieu et la nature, ne l'ont pas arrêté, mais quand il s'est vu aux prises avec des difficultés plus grandes encore, au point de vue de leurs facultés, il n'a pas bronché, pas sourcillé, et froidement il a passé son théorème d'unité à travers tout cela; froidement aussi il a nié l'intelligence, la volonté, la mémoire, l'imagination, comme facultés telles, chez Dieu et l'esprit; plus froidement encore, il a conclu que conséquemment le bien et le mal n'existaient pas, qu'il n'y avait pas de libre arbitre et a complété le triomphe de ses idées dans le déterminisme le plus pur.

Mais le monde est trop complexe d'éléments, de causes, d'effets, de relations, de matière, d'esprit, d'essence, d'existence, de facultés, de formes, pour être réduit à une seule substance.

Et malgré le temps, en dépit des controverses séculaires, la philosophie de St-Thomas et des scolastiques répond encore victorieusement à toutes les questions, et demeure toujours la clef de voûte pour la solution des problèmes humains.

Le Dieu de St-Thomas, notre Dieu à nous, n'est pas celui de Spinoza : c'est un Esprit Infiniment parfait, Créateur de toutes choses, visibles et invisibles. Ce n'est pas un corps; il n'est pas composé de matière et d'esprit ou de forme. Il ne peut pas venir en composition avec la matière, ni avec d'autres choses, car c'est un Etre simple, l'Etre simple par excellence.

Par conséquent, Il ne peut pas être la même chose que la nature, la matière ou le monde. Il est au-dessus de ce monde, de cette matière et de cette nature. Il n'en dépend pas du tout, mais ces éléments dépendent de Lui. Il existait avant tout cela, et c'est Lui qui les a tous créés. Il est la cause première de tout. Pour Spinoza, Dieu c'est l'ensemble des lois qui gouvernent le fonctionnement de l'univers, la structure de toutes choses, c'est la cause immanente de ce monde. Pour nous, Dieu est au-dessus de ces lois, c'est un Etre distinct d'elles, et c'est Lui qui les a faites, c'est la cause extérieure de tout ce

qui existe. Il y a, cela va sans dire, dans Dieu la volonté, l'intelligence et les autres attributs connus.

Notre esprit n'est pas celui non plus de Spinoza.

Notre âme n'est pas composée de matière et d'esprit; c'est un être simple aussi. Elle a des opérations indépendantes de la matière; elle est unie au corps dans une union substantielle et personnelle. C'est l'âme qui est le principe de vie du corps; elle en est la forme substantielle. Il y a une âme spéciale pour chaque homme, ce qui constitue l'individualité. Cette âme a seule des facultés; l'intelligence, la volonté, la mémoire, l'imagination, la liberté, etc; seule aussi elle est sujette à des facultés intellectuelles.

La matière par elle-même est improductive et ne peut être le premier principe de vie, et le corps humain ne peut vivre sans être uni à l'âme.

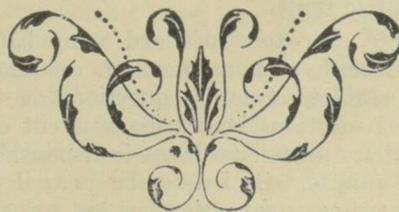
Mais l'âme est indépendante; elle peut exister sans le corps et elle est immatérielle et immortelle.

Il y a loin de notre conception de l'âme de celle de Spinoza, laquelle est un mélange de matière et d'esprit, dont le tout a une existence temporaire.

L'Union du corps et de l'âme est une union passagère. Comme cette âme est libre, il y a par conséquent libre arbitre. Elle est libre d'agir sur le corps, de lui faire accomplir les actions qu'il lui plaira. C'est elle qui active le corps, et comme tout acte est bon ou mauvais, elle a une morale à suivre et prend les responsabilités de ce qu'elle lui fait faire. Son Créateur lui en demandera compte lors de la séparation, après la mort. Nous, catholiques, nous concevons toujours la supériorité de l'esprit sur la matière; nous considérons que notre esprit est prisonnier de son enveloppe terrestre. En fait, l'âme est entravée dans son action par toutes sortes de considérations humaines, les passions, l'intérêt, les plaisirs du monde. Ce n'est que quand elle sera débarrassée du corps qu'elle pourra alors être en plein épanouissement, en pleine possession d'elle-même et qu'elle atteindra le complet perfectionnement de son essence, de son existence et des facultés.

La lutte entre l'esprit et la matière est vieille comme la création. De tous temps, des philosophes, les uns sincères, d'autres mal intentionnés, n'ont cessé de nier l'existence de l'esprit ou de restreindre sa nature, ses fonctions ou son immortalité.

Leurs opinions ont quelquefois réussi et répandu l'erreur dans le monde, mais jamais elles n'ont pu détruire cette notion que nous avons dans la pensée et dans le coeur. La vie spirituelle est non seulement un devoir, mais une consolation. Elle nous donne la conscience de la dignité de notre existence, nous sanctifie, nous purifie et procure à la vie son vrai caractère de supériorité morale et intellectuelle, en nous faisant dompter la matière et la façonner pour le BIEN, le BEAU et le VRAI ultimes.



L'Esprit contemporain en architecture

Causerie du Club Kiwanis, le 11 Août 1932, par J. Aurèle Bigonnesse B. A. A., Architecte.

Monsieur le Président,
Messieurs les invités,
Confrères Kiwaniens,

Laissons HIER aux timides qui n'osent pas être de leur temps et DEMAIN aux chimériques.



J.-A. Bigonnesse, B.A.A.,
Architecte.

Prenons conscience de cette époque formidable qui est la nôtre, sentons toute la richesse de l'activité créatrice moderne, sachons vivre la vie de ceux que l'histoire range déjà dans une de ses "périodes florissantes".

La nouveauté inquiète en architecture plus qu'ailleurs. Qu'un peintre, qu'un sculpteur, qu'un musicien se livrent aux fantaisies de leur imagination, cela n'engage qu'eux, après tout; s'ils nous choquent, nous nous vengeons le plus simplement du monde en ne regardant pas leurs tableaux, leurs statues, ou en n'écoutant pas leur musique. Mais l'architecte indésirable ne se laisse pas, de nos jours, écarter aussi facilement; le constructeur s'impose, malgré nous, par l'aspect qu'il donne à nos villes, par le décor dont il nous entoure, par mille détails nécessaires à notre vie quotidienne et qui portent la marque indélébile de son génie ou de sa maladresse; bienfaisante ou redoutable, son ombre hante nos demeures. Il est le compagnon secret et obstiné de notre vie.

L'importance du cadre architectural est évidente et, si les critiques adressées aux architectes novateurs sont parfois vives, il n'y a rien là qui puisse surprendre; c'est la preuve que cette importance est sentie, que leurs recherches sont suivies avec intérêt, discutées avec passion; il n'est pas plus surprenant que ces critiques dénotent, le plus souvent, un état d'esprit très éloigné de celui de l'avant-garde. Ce que l'on propose au public est si différent de ce à quoi il est habitué, et il est si mal instruit de ces recherches elles-mêmes. Il ne voit que des résultats qui lui paraissent extraordinaires, voire bouffons, car il ignore de combien d'efforts patients, raisonnés, de quelle rigueur persévérante et tenace de semblables résultats sont le fruit.

L'architecte doit tout d'abord nous bâtir solidement, rapidement, économiquement, des maisons saines et confortables. Simples questions de technique, mais dont les solutions heureuses, souvent difficiles à trouver, sont les premières bases indispensables à une création de qualité. Ceci ne suffit pas; il doit organiser ces maisons, proportionner les pièces au rôle

qu'elles doivent jouer dans la vie des habitants, et par rapport les unes aux autres. Il doit comprendre ses contemporains, organiser le cadre de la famille de telle façon que la vie soit rendue plus facile et plus agréable. Il doit prévoir.

Enfin, et là, le travail de l'architecte devient une oeuvre spirituelle, il faut que la maison soit constituée de formes belles et harmonieuses, que les proportions tant intérieures qu'extérieures, soient satisfaisantes, apportent tantôt du calme, tantôt de la joie, créent des émotions. Nous voici dans le domaine plastique.

En plus de tant de qualités requises et qui sont éternelles, il en est d'autres que notre époque vient exiger encore. L'architecte doit sortir des limites anciennes de son rôle, pour aborder et étudier des questions d'ordre plus général, en même temps que d'une importance capitale. Il doit chercher, préconiser les solutions qui seules à l'heure actuelle pourraient nous donner, socialement et financièrement, une organisation rationnelle de nos villes et de nos maisons. Ceci amplifie singulièrement et révolutionne le problème architectural.

L'architecte formé par les écoles, usant d'un répertoire périmé, aussi bien techniquement que plastiquement, sans audace de conception, sans culture, ne soupçonnait même plus l'envergure de tels problèmes.

Pour lui, son rôle consistant à élever des bâtisses, se réduisait à faire entasser, suivant un mode préétabli, les éléments indispensables à la solidité de sa construction; puis il disparaissait, se retranchant derrière sa responsabilité décennale. C'était tout.

Il est encore une sujétion que l'architecture doit aux conditions actuelles; celle de l'espace. Les matériaux et la main-d'oeuvre sont chers, mais plus encore, dans les villes, le terrain; il importe donc de l'utiliser au mieux. On arrive de nos jours à tirer parti des moindres recoins, on s'attache à faire rendre à un plan tout ce qu'il peut, et cette étude, qui a merveilleusement développé l'ingéniosité des constructeurs modernes, les a conduits à des améliorations précieuses, la terrasse, par exemple, dont on peut dire qu'elle est maintenant acquise à l'architecture de nos contrées.

Construire vite, construire à bon compte, utiliser judicieusement le terrain, autant de belles qualités pour un architecte. Mais ces qualités lui sont imposées par les besoins du temps présent. A part le dernier point, l'architecture, en soi, n'a pas trop à y gagner. Si nos architectes ont eu quelque mérite à comprendre ces besoins, à les formuler clairement et à travailler à les satisfaire, il est autrement utile qu'ils aient contribué à rendre la vie à leur art en affirmant, avec une insistance louable, la nécessité de revenir à certains principes essentiels.

Le premier, celui dont tous dérivent, c'est que l'architecture doit suivre l'évolution de la technique, utiliser, chacun selon ses propriétés, les matériaux que son temps met à sa disposition. On commence à peine à apprécier à leur juste valeur, non pas seulement technique, mais purement artistique les constructions que la charpente de fer a permis d'élever au siècle dernier.

Le point de départ de toute conception architecturale est toujours un principe constructif, et chaque découverte d'un nouveau procédé de construction compte comme un fait capital et lourd de conséquences dans l'histoire de l'architecture.

Chaque époque féconde, cherchant à s'exprimer plastiquement, place sa force créatrice dans sa possibilité à fonder, sur des bases solides, sur des bases avant tout constructives, une oeuvre fière et durable.

Notre siècle, lui aussi fécond en trouvailles diverses, vit apparaître un nouveau procédé de construction. Comme pour le fer, les preuves de son excellence nous furent apportées par les applications que les ingénieurs en ont faites : ponts, usines, bateaux, routes, etc., dont la qualité suffit, en vingt années à peine, à détrôner ce fer qui pourtant permettait des réalisations fort audacieuses, rapides d'exécution, économiques. Le nouveau, contrairement au fer, une fois mis en oeuvre ne demande plus d'entretien, ce qui est un bien grand avantage pour un élément essentiel de la construction.

Le CIMENT ARME, tout d'abord utilisé en masse compacte et monolithe, ne pouvait nous donner satisfaction, étant ainsi coûteux, lourd et sonore. A une époque où dominant l'économie et la rapidité, il fallait un principe constructif conjuguant ces deux qualités. Heureusement, l'expérience et le calcul prouvèrent très rapidement qu'il est inutile d'employer des cubes énormes de ciment et de béton, alors que simplement de petits points d'appui, des poutres, en formant carcasse monolithe, peuvent porter planchers, toits, cloisons intérieures, et même murs extérieurs.

Dès lors, grâce à ces matériaux, la partie portante d'une construction n'est plus formée que d'une ossature aux portées aussi grandes qu'il est nécessaire; les murs, simples cloisons, jouent seulement le rôle de remplissage, et rien n'empêcherait de les faire de verre; la baie s'agrandit ainsi autant que l'on veut, et l'air, la lumière entrent à flots; théoriquement même elle n'est limitée qu'en hauteur, par les planchers, elle ferait au besoin tout le tour de la maison, car l'ossature peut se réduire à quelques piliers supportant autant de plateaux qu'il y a d'étages. On voit les possibilités immenses qui s'ouvrent, de ce fait seul, à l'architecture. Suivant une formule heureuse de M. Le Corbusier, la façade est libre, le plan est libre. La construction ne se compose plus que de quelques points d'appui autour desquels l'édifice vient s'ordonner logiquement. Le plan, dégagé de toute entrave, redevient la grande affaire de l'architecte, et la forme n'en est plus qu'une traduction fidèle. La décoration, l'enjolivement sans objet disparaissent, nous n'admettrons à la rigueur que le revêtement, qui cachera, sans en altérer la forme, l'aspect pauvre du ciment d'ossature ou de la brique de remplissage, et le mouchetis. Plus de toit, puis-

que nous avons des terrasses, portant plus de corniches. La maison moderne est un polyèdre de murs nus, percé de baies sans autre ordre que celui que commande le plan, (où parfois, avouons-le, le goût de l'architecte, car il n'est de règle si sévère qui ne souffre quelque liberté), la ligne droite, l'angle droit sont à la mode, simple réaction contre la débauche de sinuosités, le tortillage effréné du "modern Style" et de ses succédanés. D'ailleurs cette simplicité s'accorde avec les principes de vitesse et d'économie. Et elle n'exclut pas, on le remarquera, la variété, variété qui apparaît plus grande encore si l'on compare entre elles les architectures américaine, française, hollandaise, autrichienne, allemande, italienne, et qui prouve que, malgré la rigueur de leurs principes, les modernes se gardent de l'esprit de système, (souhaitons qu'ils s'en gardent toujours).

Il est bon d'insister là-dessus, en effet, on reproche à l'art actuel sa monotonie; les gothiques l'étaient aussi à leur manière, et les romains, et les grecs, et tout art fondé sur quelques données fermes, précises. Dira-t-on qu'il y avait plus de variété dans l'imitation paresseuse ou le laisser aller dont l'époque précédente nous a donné tant d'exemples? C'est donc que l'on prend pour telle ce qui n'était que légèreté et désordre. La monotonie de l'architecture moderne est d'abord faite de qualités auxquelles nous ne sommes plus habitués, et qui, seules, nous tireront de la platitude, de l'atonie générales.

Dans le nouveau monde, il n'était pas à douter que nos architectes, n'étant les esclaves d'aucune règle ancienne, ne portent leurs regards sur ces idées neuves. Aussi, lors de mon voyage à Détroit, à l'occasion de la convention internationale du Club Kiwanis, il m'a été donné de me rendre à Chicago, où j'ai pu visiter les nouvelles constructions élevées en vue de l'exposition universelle de 1933. Je ne crains pas de dire que ce sera là, un des plus beaux monuments moderne de notre temps. Il n'est pas besoin d'aller à l'étranger, nous avons nous aussi, dans Québec nos constructions modernes: telle est la nouvelle Université de Montréal.

De toute évidence, nous sommes entrés dans une ère nouvelle de l'humanité qui est la conséquence du développement prodigieux des applications de la Science. Les circonstances de l'existence ont été changées déjà au siècle dernier par le grand développement des chemins de fer; mais ce mouvement s'accélère rapidement aujourd'hui du fait de la généralisation de l'automobile, de la radio et bientôt de l'avion. Les idées, les moeurs se sont considérablement modifiées et ces nouvelles conditions de la vie appellent nécessairement des cadres nouveaux. Il fallait donc changer les formes de l'architecture.

L'architecture est essentiellement basée sur les proportions; c'est ce que nous ont montré les Grecs; mais ces proportions peuvent être établies avec des lignes droites comme avec des lignes courbes; la nécessité de diminuer la main-d'oeuvre exige aujourd'hui un emploi plus complet de la ligne droite.

Comme dans toutes les entreprises, la science oriente, facilite et abrège les tâtonnements de l'expérience. Dans l'âge de la machine, il faut aller plus vite et faire mieux, la machine, donne plus de moyens d'accomplir en un temps donné.

D'autre part, les architectes possèdent aujourd'hui

une variété énorme de matières premières dont ils doivent profiter. Ciment armé, fer ou acier, glace, bois contreplaqué, standardisation des petits éléments de la construction, voilà l'essentiel de la gamme, le point de départ technique. Autrefois, on n'avait à sa disposition que le bois et la pierre, maintenant on peut faire bien des choses avec l'acier en tôle, l'acier inoxydable sera désormais employé seul ou allié au bois formant des marqueteries.

On ne peut lutter toute sa vie contre la routine, les préjugés, le malthusianisme mental, sans sympathiser avec les architectes, qui eux aussi sont des créateurs. Ils font partie de la grande famille des "modernes" qui, de tout temps, a été dépositaire du génie. Ils participent à la grande harmonie de l'activité intellectuelle qui, dans les arts, les sciences, les lettres apportent quelque chose de nouveau, c'est-à-dire qu'ils activent le progrès.

J'ai accueilli l'art nouveau d'hier, aux temps héroïques, je fraternise avec l'art moderne d'aujourd'hui, et je suis tout prêt à accueillir l'art du métal qui sera l'art de demain. Je sais qu'on a bien trop le sens de la mesure, de l'équilibre, de la proportion, pour que je puisse douter des architectes qui s'adonnent à la recherche des formules nouvelles, et qui ont su, envers et contre tous, être des créateurs.

L'architecture moderne, bien sûr, mais ne disons pas seulement "l'architecture moderne", disons "la vie moderne", toute la vie. L'avenir nous saura gré d'avoir su être de notre temps.

J.-A. BIGONESSE, B. A. A., Architecte.

Né en 1889, à Ste-Jovite de Terrebonne. A étudié au collège de Granby et à l'Ecole Polytechnique de Montréal où il a reçu son diplôme d'architecte et de bachelier des arts appliqués, en 1915. A travaillé pendant deux ans à la construction, comme assistant ingénieur, au chemin de fer Transcontinental, dans l'Ouest; a fait sa cléricature dans différents bureaux à Ottawa, Montréal et Détroit; a pratiqué sa profession à Montréal pendant sept ans et à Québec depuis 1925.

Tél.: ATELIER 2-8715 Une visite est sollicitée
JOSEPH HEBERT
 ELECTRICIEN LICENCIÉ
 Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié
 Poseur d'Appareils à Eau Chaude
 45, RUE DU PONT, — QUEBEC.

Bureau 2-7595 Développement Impression
 Télé.: et Agrandissement
 Rés. 2-1011

W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHIE COMMERCIAL
 225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC
 Photographie panoramique. Illustration de catalogue

Fondée en 1910

Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

**CONDITIONS D'ADMISSION AUX
COURS REGULIERS DU
JOUR.**

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) **Au Cours Technique**

Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.

(b) **Au cours de métiers**

Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la commission scolaire ou l'équivalent.

Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:

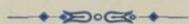
- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.

Province de Québec

SERVICE DES MINES



La Province produit des minerais de cuivre, de plomb, de zinc, d'or et d'argent, une grande variété de minéraux, entre autres l'amiante, la chromite, l'ilménite, la molybdénite, le feldspath, la magnésite, le mica, des ocres, du grenat, du graphite, du phosphate, des pyrites, du quartz et de la stéatite, ainsi qu'une grande variété de pierres d'ornement et de construction.

Le Rapport annuel du Service des Mines pour l'année 1930, publié en quatre parties, contient les rapports suivants:

PARTIE A —

Opérations minières
et statistiques.

PARTIE B —

Région de la carte
Cadillac-Centre, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Clérick-Joannèse, comtés d'Abitibi
et de Témiscamingue,
par L. V. Bell.

La mine d'or Vénus,
canton de Barraute, comté d'Abitibi,
par L. V. Bell.

Région de la carte
Gaboury-Blondeau, comté de Témiscamingue,
par J. A. Retty.

Exploration géologique de la Côte Nord,
Escoumains à Forestville,
par Carl Faessler.

PARTIE C —

Gisements d'or et de cuivre des cantons
de Dubuisson et Bourlamaque,
comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

Gisements de molybdénite
du canton de LaCorne, comté d'Abitibi,
par J. E. Hawley.

PARTIE D —

Gaz naturel dans la vallée
du Saint-Laurent, Québec,
par W. A. Parks.

Environs du lac Aylmer,
cantons de l'Est,
par F. Rê Burton.

Gisements d'amiante
dans le sud de Québec,
par Bertrand T. Denis.

Région de la carte de
Lesseps, péninsule de Gaspé,
par I. W. Jones.

Copie de la Loi des Mines et renseignements techniques concernant les mines et les ressources minérales de la Province peuvent être obtenus sur demande adressée au directeur du Service des Mines, Québec.

HONORABLE J.-E. PERRAULT,

Ministre des Mines



ESSENCES
SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE
 Employez les Essences "SUPREME"
 DANS LE :
 Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,
 Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences
 ..: Fabriquées par ..:
 "SUPREME" Ent., Québec.



Avec l'essence d'érable "SUPREME"
 vous ferez un sirop de table délicieux,
 équivalent sinon meilleur au vrai sirop
 d'érable et à un prix très économique.